Votre Agglo

n°70 - décembre 2017

CHARTRES métropole

C'est Chartres !

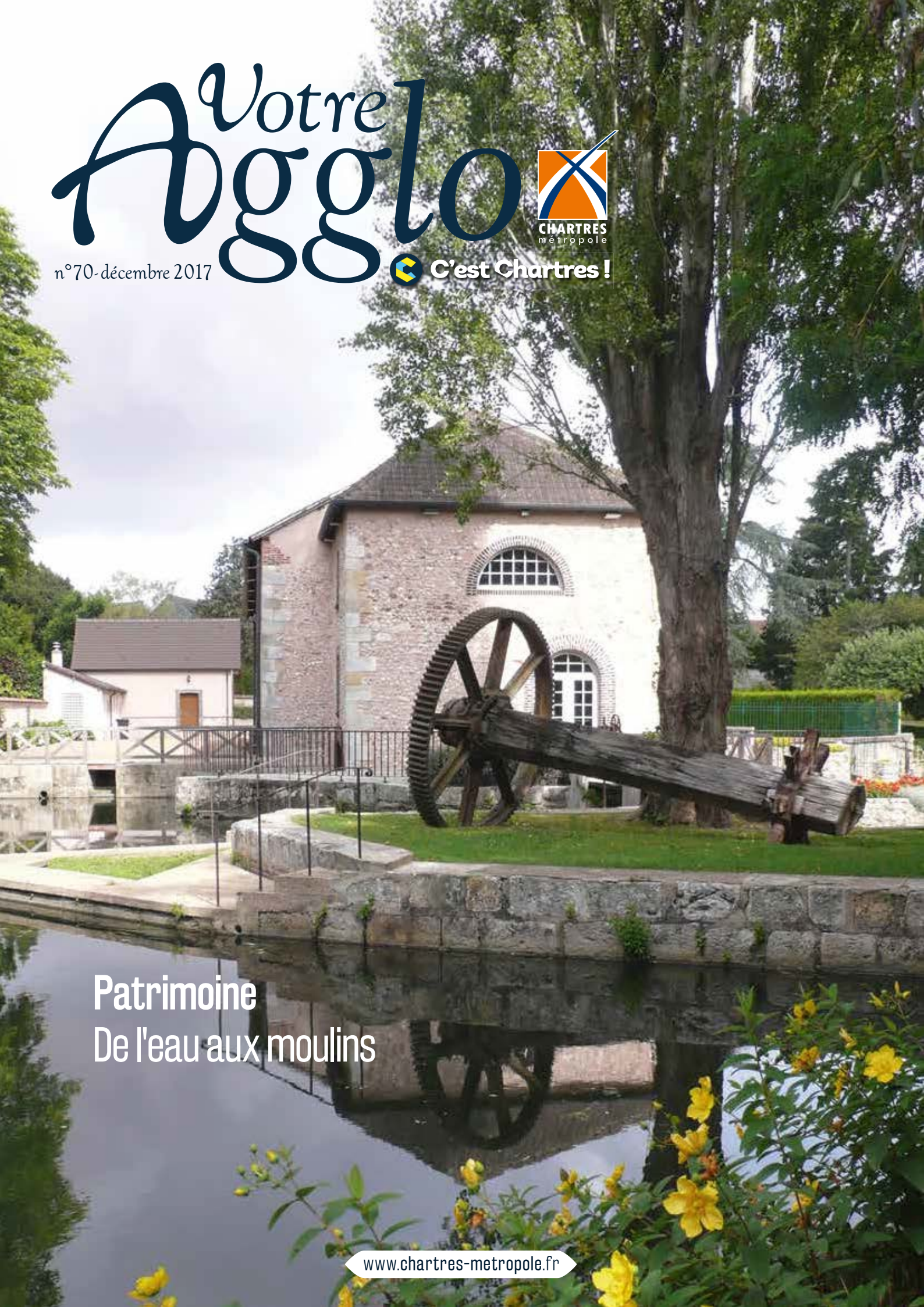

Patrimoine
De l'eau aux moulins

www.chartres-metropole.fr

Chartres ! LIVE

Votre **Smart TV**

100 % locale

Sport

Culture

Business

Agglo

by CM'IN

www.chartres.live

EDITO

Des vœux en forme de bienvenue

En cette mi-décembre, je vous souhaite évidemment de passer heureusement les Fêtes de fin d'année, à vous qui habitez le territoire de Chartres Métropole.

Le 1er janvier prochain, nos 46 communes en accueilleront 20 de plus. Celles-ci, leurs maires, leurs élus et leurs habitants ont désiré nous rejoindre.

Ils ont simplement fait le constat qu'ils vivaient davantage avec notre communauté d'agglomération et sa ville-centre qu'avec d'autres territoires.

Ils ont également vérifié que la confiance ici se traduisait concrètement par davantage de solidarité. En cette période difficile pour les collectivités locales, les Dotations de Solidarité Communautaire (DSC) viennent abonder les finances communales.

Le budget général de Chartres métropole alimente également des Fonds de Concours qui permettent aux communes de continuer à investir pour le bien-être de leurs citoyens.

20 nouvelles communes vont donc élargir notre cercle de solidarité bien comprise, et ce journal vous en détaillera les conséquences et le mode d'emploi dans sa prochaine livraison, à la mi-janvier 2018.

D'ores-et-déjà, nous organisons la continuité de services pour les nouveaux habitants dès le 1er janvier 2018.

Je m'adresse particulièrement aux parents et aux familles : la gestion des services enfance-jeunesse fait l'objet en ce moment des conventionnements nécessaires avec les intercommunalités originelles pour maintenir le service tel quel jusqu'au 31 août 2018.

Quant au prix de l'eau, il ne changera pas, sauf la revalorisation habituelle due à l'inflation (très faible) de 2017.

Dès janvier aussi, les nouveaux habitants de Chartres métropole bénéficieront du taux de 11.5 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), inférieur à celui qu'ils supportaient jusqu'ici.

De même, et je pense particulièrement aux habitants des communes rurales, ils pourront utiliser notre service du Transport à la Demande (TAD) sur simple réservation.

Cette liste n'est pas limitative. J'aurais pu, entre autres, vous parler de la Médiathèque de Chartres et du Parc aquatique de l'Odyssée.

Ce faisant, je veux seulement indiquer qu'il ne suffit pas de parler de confiance et de solidarité. Il en faut des preuves concrètes. Elles se nomment services aux habitants, conseils et soutien aux communes. La cohésion d'un territoire vaut d'abord par l'adhésion de ses habitants à un projet commun.

Ici, nous le mettons en œuvre depuis plusieurs années. Nous sommes heureux que son attractivité nous permette de le partager avec d'autres. Légitime et normal, ils sont déjà des nôtres.

Jean-Pierre GORGES
Président de Chartres métropole

Votre Agglo

Directeur de la publication :
Jean-Maurice Duval - Conseiller délégué à la communication

Directeur de communication :
Stéphane Lefebvre

Rédacteur en chef :
Cédric Laillet

Rédaction :
Mélanie Lelion
Nicolas Calvez
Cédric Laillet
Jean-Guy Muriel

Ont participé à ce numéro :
Jacqueline Brenner
Valérie Gommier
Clémentine Jean-Fleury
Patricia Masselus
Séverine Mullier
Stéphane Lefebvre
Michel Brice
Damien Bonnet
Jérôme Costeplane
Sébastien Odon
Philippe Rossat
Simon Teil-Madec

Photos :
Cédric Laillet
Groupement Delauney-Martino-Lombard

Mise en page :
Adrien Royneau

Impression :
Imprimerie IMAYE GRAPHIC
96 bd Henri Becquerel
53 021 LAVAL

Distribution :
Distrib'services

- Ce numéro a été tiré à 81 000 exemplaires
- Dépôt légal : à parution
I.S.S.N. : 2114-5547

Contact magazine :
02 37 23 40 00
cedric.laillet@agglo-ville.chartres.fr

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-1141
pefc-france.org

1 - **Edito**

4 - **Dans vos communes**
- A Nogent-le-Phaye ; Morancez ; Berchères-les-Pierres

6 - **Sécurité et prévention de la délinquance**
Les travaux du CISPD

13 - **Patrimoine**
De l'eau aux moulins

16 - **Santé**
- La chirurgie ambulatoire se modernise
- Une filière ostéoporose se met en place

CHARTRES métropole

n° 70

Votre Agglo

SOMMAIRE

20 -
Gros plan
Le tribunal de commerce,
« SAMU des entreprises en difficultés »

32 -
Commerces, artisanat, services…
C'est nouveau

37 -
Le cahier éco

53 -
L'agenda

Clin d'œil

Pour une année 2018 sous les meilleurs auspices…

L'équipe de la maternité des Hôpitaux de Chartres a osé. Avec un grand O ! Les sages-femmes et auxiliaires de puériculture ont retiré la blouse rose (et un peu plus…) pour poser et éditer un calendrier 2018 qui réunit des clichés chic et choc !

« Ce projet doit nous permettre d'améliorer l'accueil et le confort des parents en salle de naissance : des fauteuils confortables pour les papas, des enceintes de musique, une belle baignoire pour le travail », explique l'équipe de la maternité.

Vous pouvez vous procurer ce calendrier :

- au centre hospitalier Louis-Pasteur (tous les jeudis de 10 h à 16 h, dans le hall principal ; à l'accueil du pôle femme-enfant et à la cafétéria – Relais H) ;
- au magasin Bébé 9 (zone commerciale de Barjouville) ;
- par Internet : www.facebook.com/CMC 2018/ (frais de port en supplément).

Prix de vente : 10 euros (minimum).
Chèque de préférence, à l'ordre de CEIPN (association de la maternité).

46 maires, 46 portraits

Votre Agglo a confié à Philippe Jaunatre*, illustrateur et caricaturiste habitant Berchères-Saint-Germain, la tâche de dessiner le portrait de **chacun des 46 Maires des communes de Chartres métropole.**

Trente-quatrième portrait ce mois-ci avec madame Brigitte Franchet, maire de Nogent-le-Phaye.

*** Le site de Philippe Jaunatre : *http://www.dessinnocent.com/***

Votre Agglo

Un médecin généraliste rejoint la maison médicale

Ouverte en novembre 2016, la maison médicale de Morancez accueille depuis novembre dernier un médecin généraliste, Alexandra Rahou-Djavadian. ***« Accueillir un médecin généraliste est toujours une bonne nouvelle***, se réjouit le maire de Morancez, Gérard Besnard. ***D'autant que la commune avait perdu son unique médecin, parti en retraite, juste avant l'été 2016. Alors que la désertification médicale est un enjeu majeur, c'est un peu Noël avant l'heure… »***

La maison médicale compte deux espaces distincts, disposant chacun de leur entrée et de leur salle d'attente. Le premier espace accueille donc Alexandra Rahou-Djavadian, mais aussi deux infirmières, Elodie Cuillerdier et Valérie Otto, installées depuis un an. Un troisième cabinet est disponible pour un autre médecin. Le second espace est occupé par une ostéopathe, une relaxologue, une hypno-thérapeute et une psychologue.

De quoi répondre aux attentes des habitants d'un quartier en plein croissance, et même au-delà.

Josette Brun-Besson, 1ère adjointe au maire de Morancez, Alexandra Rahou-Djavadian, médecin généraliste, Gérard Besnard, maire de Morancez, Valérie Otto et Elodie Cuillerdier, infirmières.

MAISON MEDICALE
1, rue de la Cathédrale -
28630 MORANCEZ

Contact médecin : 02 37 30 81 22
Contact infirmières : 07 68 14 36 34

À Berchères-Les-Pierres

Ce livre, c'est toute une histoire

L'association Berch-Pierre, qui œuvre à la promotion des carrières dont furent extraites les pierres pour construire la cathédrale de Chartres, vient d'éditer *Berchères-L'Evêque devenu Berchères-les-Pierres*. ***« Ce livre est le fruit d'une passionnée d'histoire, Laurence Jeuffroy, secrétaire de notre association, qui a repris, synthétisé et enrichi de ses recherches les écrits de Jean Leboucq, un Berchérois qui était passionné par son village »***, détaille François Bonny, président de Berch-Pierre.

L'ouvrage retrace l'histoire du village, du Moyen-âge à la Révolution. Vous y découvrirez les seigneuries du village, les patrimoines des évêques et seigneurs, les anciennes métairies, dont la ferme des Templiers, à Bussay, un trésor découvert par hasard… Vous connaîtrez aussi l'histoire de la ferme épiscopale, du Château du Metz avec la généalogie de ses occupants, de Louis de Montguyon jusqu'à la famille Marchand. Un chapitre est également consacré au passé plus récent. Photos et schémas illustrent efficacement le propos.

Berchères-L'Evêque
devenu Berchères-les-Pierres
116 pages - 17 euros - Disponible à l'Esperluète et auprès de l'association : contact@berch-pierre.fr

Tranquillité et sécurité publiques : tous mobilisés !

La politique de la ville à l'échelle de l'agglomération est une des compétences obligatoires exercée par Chartres métropole. Cela concerne l'animation et la coordination des dispositifs de développement urbain, de développement local, d'insertion économique et sociale et de prévention de la délinquance ou encore les orientations et actions liées au contrat de ville. Focus ce mois-ci sur le CISPD, Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

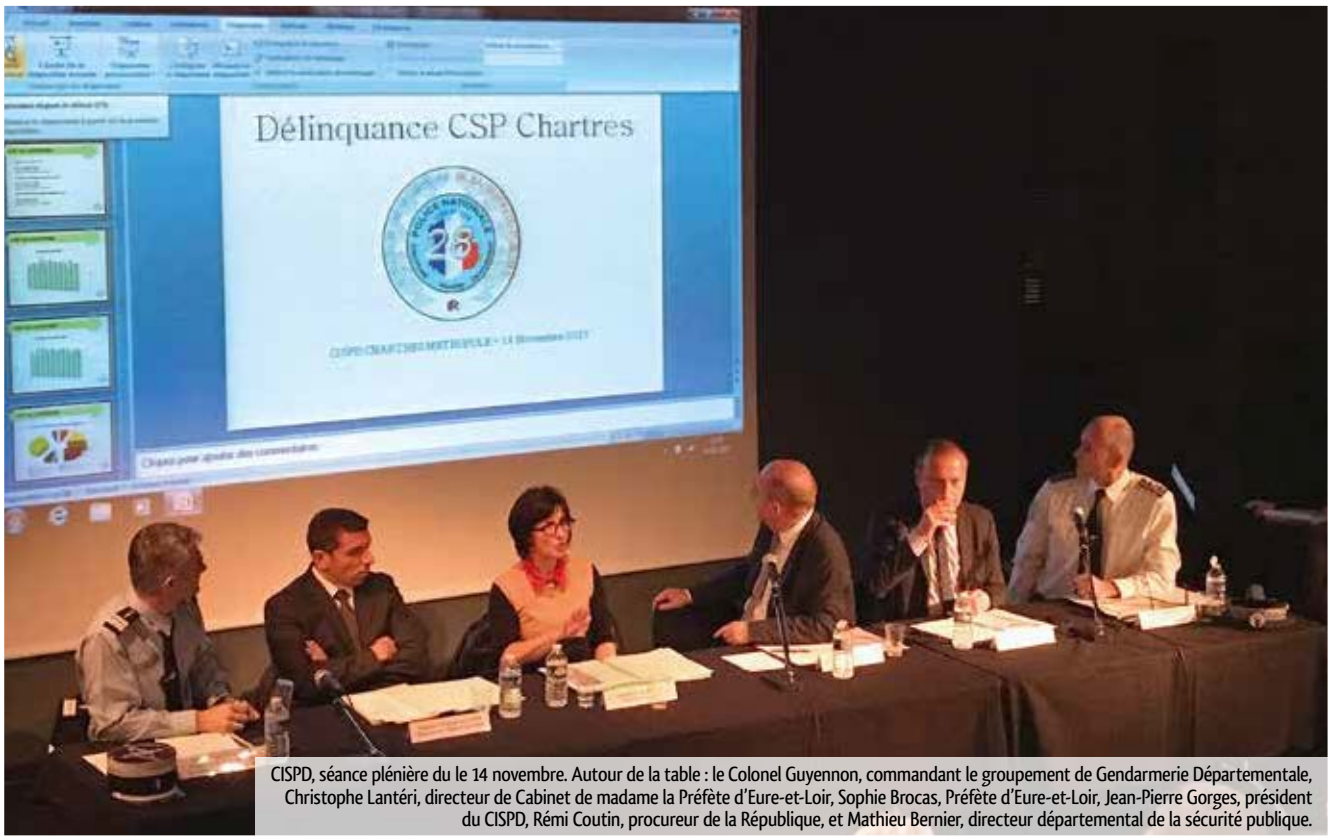

CISPD, séance plénière du le 14 novembre. Autour de la table : le Colonel Guyennon, commandant le groupement de Gendarmerie Départementale, Christophe Lantéri, directeur de Cabinet de madame la Préfète d'Eure-et-Loir, Sophie Brocas, Préfète d'Eure-et-Loir, Jean-Pierre Gorges, président du CISPD, Rémi Coutin, procureur de la République, et Mathieu Bernier, directeur départemental de la sécurité publique.

Instance chargée de définir et de coordonner les actions de prévention de la délinquance à l'échelle de l'agglomération, le CISPD (Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance) se révèle un outil essentiel de coopération apportant des réponses pragmatiques aux enjeux sécuritaires du territoire.

L'objectif visé est d'améliorer la qualité de vie des habitants en luttant contre les actes d'incivilité, la délinquance et tous les risques pouvant générer un sentiment d'insécurité. Le CISPD s'appuie pour cela sur une forte coopération entre les différents acteurs et un échange d'informations permanent.

Présidé par le Président de Chartres métropole, le CISPD réunit la Préfète, le Procureur de la République, la Présidente du tribunal de grande instance, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel commandant le Groupement départemental de la Gendarmerie, la direction des services académiques, tous les maires de l'agglomération et différents partenaires (représentants des services de l'Etat, de professions confrontées aux manifestations de la délinquance, de responsables de services sociaux et d'associations concernées par la prévention de la sécurité et l'aide aux victimes).

S'adapter aux nouvelles formes de la délinquance

Légitimement attentifs à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, les maires des communes de l'agglomération, membres de plein droit, ont fait du CISPD de Chartres métropole un véritable outil en faveur de la tranquillité publique.

Le défi permanent du CISPD et de ses membres étant précisément de s'adapter en permanence aux nouvelles manifestations de la délinquance, des commissions thématiques sont créées à chaque fois que des enjeux particuliers ou des points de vigilance sont

Un vaste réseau de caméras de vidéo-protection a été installé ces dernières années à l'échelle de Chartres métropole dans le cadre du CISPD.

identifiés par les maires de l'agglomération. C'est dans le cadre du CISPD qu'a, par exemple, été déployé ces dernières années un vaste réseau de caméras de vidéo-protection à l'échelle de Chartres métropole.

Les actes de terrorisme qui ont touché la France depuis deux ans obligent aussi les différents acteurs à s'adapter. ***« Aucun territoire n'est à l'abri et, désormais, notre approche de la sécurité lors de l'organisation d'événements sur nos communes a profondément changé***, observe Jean-Pierre Gorges, président du CISPD. ***Cette dimension prime dorénavant sur toutes les autres, et c'est pourquoi Chartres métropole s'est attachée les services d'un directeur délégué à la sécurité et à la tranquillité publique. Il a ainsi la charge d'organiser en collaboration avec les services de l'Etat les événements majeurs de la Ville de Chartres et est à la disposition des maires de l'agglomération pour leur apporter des conseils en termes de sûreté et de sécurité. Il occupe également les fonctions de coordonnateurs du CISPD et a ainsi une vision globale des actions à mener en matière de prévention de la délinquance en fonction de la physionomie de celle-ci sur le territoire de Chartres métropole. »***

Les pistes de travail pour 2018

Parmi les axes de travail retenus pour 2018, les membres du CISPD ont décidé de recentrer le travail de la commission « Sécurisation de l'habitat en lien avec les bailleurs » sur les problématiques directement liées à la sécurité et à la tranquillité publique : regroupements dans et aux abords des parties communes des immeubles, nuisances sonores diurnes et nocturnes, dégradations, etc.
Le président Jean-Pierre Gorges souhaite également que soient coordonnées au sein de la « Cellule de veille transports » des actions de sensibilisation à destination des jeunes (CM1/CM2, collèges et lycées) sur le comportement à adopter dans et aux abords des transports en commun.
D'une volonté commune, le président et le procureur de la République ont décidé de relancer la commission « Surveillance des établissements sensibles » afin de permettre un échange d'informations entre les élus et l'Etat sur les suspicions d'économie souterraine, l'harmonisation des moyens de dissuasion et de prévention ainsi qu'un suivi des mesures engagées pour régulariser les situations d'infractions.
Enfin, le président a proposé, avec l'accord de monsieur le procureur de la République, de créer des Groupes Locaux de Traitement de la Délinquance (GLTD) qui seraient dédiés à des territoires spécifiques. Ces groupes de travail apparaissent comme l'instrument privilégié de la mise en œuvre d'une action publique intensifiée sur un territoire défini. Ils permettent notamment d'identifier les personnes constituant le noyau dur de la délinquance sur une zone déterminée, notamment les meneurs de bandes, afin d'apporter, en conséquence, une réponse ciblée et adaptée à leurs agissements.

Chiffres de la délinquance : les grandes lignes

S'agissant de la délinquance en zone police (Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant, Mainvilliers), le directeur départemental de la sécurité publique souligne une baisse de 3,8 % sur les dix premiers mois de l'année 2017 par rapport à 2016.

Concernant la zone Gendarmerie (qui couvre les 39 communes non urbaines de l'agglomération), le Commandant de groupement de gendarmerie départementale a annoncé une diminution de 4,6% des atteintes aux biens.

Les cambriolages sont en augmentation au second semestre tandis que le vol de véhicules est en baisse.

« Tous les automobilistes doivent se comporter en adultes responsables »

A l'occasion de la réunion plénière du Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance, Sophie Brocas, Préfète d'Eure-et-Loir, a mis en exergue les mauvais chiffres de la sécurité routière. Nous l'avons rencontrée.

Votre Agglo : **Madame la Préfète, le nombre de victimes de la route a sensiblement augmenté cette année en Eure-et-Loir. Quelles sont les principales causes de cette recrudescence d'accidents ?**

Sophie Brocas : A ce jour, 43 personnes sont mortes sur les routes du département. Deux catégories de victimes représentent plus de 60 % des décès : les moins de 25 ans (14 sur 43) et les plus de 65 ans (13 sur 43). Ceci, sur l'ensemble du département et quel que soit le type de routes. Il faut noter que notre département possède le plus grand réseau routier de France avec près de 7600 kilomètres de départementales, nationales et d'autoroutes.

Lorsque nous analysons les causes des accidents, le constat est à chaque fois le même : on retrouve systématiquement un des facteurs du triptyque alcool, vitesse, stupéfiants. On remarque aussi de plus en plus l'utilisation des distracteurs au volant (téléphone portable, par exemple) et le non port de la ceinture de sécurité.

Votre Agglo : **Quels sont les moyens dont dispose l'Etat pour lutter contre la violence routière tant au plan préventif que répressif ? Comment sensibiliser plus efficacement nos concitoyens aux dangers de la route ?**

Sophie Brocas : Notre stratégie repose sur deux piliers que sont la prévention et la répression.

En termes de prévention, nous menons différentes actions tout au long de l'année :

- en lien avec « L'Association Prévention Routière », les services de la préfecture organisent dans les écoles élémentaires (CM1-CM2) des ateliers ludiques pour sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la sécurité routière. Les élèves des établissements du second degré (collèges et lycées) sont davantage informés des risques liés à la consommation d'alcool, de stupéfiants et de l'utilisation du portable au volant ;
- dans le cadre de l'opération « SAM, capitaine de soirée » (où celui qui conduit pour rentrer, c'est celui qui ne boit pas), nous intervenons également dans les discothèques.

Pour que le message passe mieux, ce sont des jeunes qui s'adressent à d'autres jeunes. Nous effectuons également des tests préventifs à l'entrée et à la sortie des établissements ;

- nous nous rendons également, avec les équipes de la sécurité routière, dans les entreprises. Le « minibar factice » a toujours beaucoup de succès et permet aux salariés d'évaluer leur consommation personnelle d'alcool par rapport aux doses réglementaires ;
- par ailleurs, nous envisageons d'aller à la rencontre de seniors au sein d'associations afin de les sensibiliser à l'interaction entre conduite et prise de médicaments ;
- nous sommes également présents aux audiences du tribunal correctionnel concernant les délits d'alcoolémie pour informer sur ce fléau ;
- enfin, nous avons fait installer, sur les lieux d'accidents mortels, des silhouettes noires pour matérialiser les personnes décédées, et nous envisageons de faire réaliser des « bruiteurs » (du type de ceux qui matérialisent la limite de la bande d'arrêt d'urgence des autoroutes) sur l'axe central de la RN 10 pour prévenir les endormissements.

Votre Agglo : **Et en termes de répression ?**

Sophie Brocas : Avant d'enclencher celle-ci, nous organisons des « contrôles alternatifs » en lien avec le procureur de la République. Ces contrôles consistent, pour les excès de vitesse inférieurs à 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée, à substituer à la répression une séance d'information et de sensibilisation aux règles du code de la route, sur le lieu du contrôle.

Toutefois, dans certains cas, la prévention n'a que très peu d'effet. Nous appliquons alors la tolérance zéro. C'est ainsi que depuis le début de l'année, des dizaines de permis ont été suspendus administrativement ou frappés d'une rétention pour des excès de vitesse supérieurs à 40 km/h, et plusieurs véhicules ont été « confisqués » dans le cadre de la loi LOPPSI 2.

Afin d'effectuer ces contrôles, et de mettre la pression sur les automobilistes délinquants, tous les jours et à toute heure, ainsi que tous les week-ends en soirée, les forces de police et de gendarmerie sont mobilisées.

Il faut noter que 80% des Français disposent de leurs 12 points, et que, pour les 20% qui en ont perdu, 80% d'entre eux ne perdent qu'un point par an.

Depuis peu, les forces de l'ordre disposent de kits de prélèvement salivaire pour détecter plus facilement la consommation de stupéfiants, ce qui permet de sanctionner immédiatement le contrevenant, sans attendre le résultat de l'analyse sanguine.

Votre Agglo : **Compétente en matière de transport scolaire, Chartres métropole rencontre des difficultés avec les élèves qui refusent d'attacher leurs ceintures de sécurité à bord des cars. Des actions de sensibilisation sont prévues en lien avec la Police Nationale et la Gendarmerie. Au-delà, quel message voudriez-vous adresser aux jeunes de notre territoire en matière de sécurité ?**

Sophie Brocas : Les progrès enregistrés en matière de sécurité routière depuis quatre ans ne profitent pas à tous de la même façon. Les jeunes sont particulièrement exposés aux drames de la route alors qu'ils représentent la première génération la plus sensibilisée aux dangers de la route, avec notamment la mise en place d'une éducation routière tout au long de la scolarité.

Mais la jeunesse se croit éternelle et n'a pas toujours la lucidité nécessaire pour réaliser les risques qu'elle encoure sur la route. Par goût de sensations fortes et sentiment d'invulnérabilité, certains jeunes ont un comportement préoccupant : l'alcool, associé parfois au cannabis, semble de plus en plus présent lors des soirées entre amis. D'autres jeunes ont une consommation d'alcool massive dans un laps de temps restreint.

Pour que la fête ne se termine pas en drame, il est essentiel de prévoir le retour de soirée. C'est le sens de nos actions de communication en boîtes de nuit qui mettent en scène des jeunes en milieu festif afin de sensibiliser le plus grand nombre aux dangers à éviter. Il existe une bonne pratique, très simple, qui peut sauver des vies : il s'agit d'inciter les jeunes à désigner l'un des leurs comme conducteur qui, lui, ne consomme pas d'alcool et peut ainsi reconduire ses amis sains et saufs chez eux. Sam, ce n'est pas le « taxi de service », il participe à la fête au même titre que les autres. Avec la pratique du « conducteur désigné sobre », l'idée que l'on peut s'amuser en s'abstenant de boire de l'alcool pendant une soirée gagne du terrain chez les jeunes et démontre que fête et sécurité routière sont conciliables.

Je suis convaincue que la lutte contre l'insécurité routière passe par l'implication et la responsabilité de tous. Parce qu'on ne pourra jamais asseoir un gendarme ou un policier dans chaque voiture, tous les automobilistes doivent se comporter en adultes responsables.

Rénovation de l'habitat : des aides pour les économies d'énergie

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et le dispositif Habiter Mieux permettent de bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux d'économies d'énergie dans les logements.

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée par Chartres métropole en avril 2016, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et l'Etat. Dans l'agglomération, l'opération est animée par l'agence SOLIHA.
Jusqu'en 2021, des subventions sont versées aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, sous certaines conditions, pour la réalisation de travaux de réhabilitation de leur logement. L'opération a pour objectif d'aider à la rénovation de près de 700 logements d'ici 2021.
Ces travaux peuvent porter sur tous les facteurs d'économie d'énergie dans le bâti : systèmes de chauffage, de ventilation et isolation notamment.

L'isolation thermique : une priorité

Pour réduire vos factures d'énergie et accroître votre confort, l'isolation thermique de votre logement est la priorité en termes de travaux de rénovation énergétique.
En effet, les déperditions de chaleur de la toiture et/ou des combles peuvent représenter jusqu'à 30 % des pertes du logement, tandis que les murs vont en occasionner entre 20 et 25 %. Les menuiseries représentent quant à elles environ 15 % des déperditions du logement.
Côté isolation thermiques, les solutions sont multiples : isolation de la toiture, des combles perdus et/ou aménagés, isolation des murs par l'intérieur (ITI) ou par l'extérieur (ITE), isolation du plancher bas...

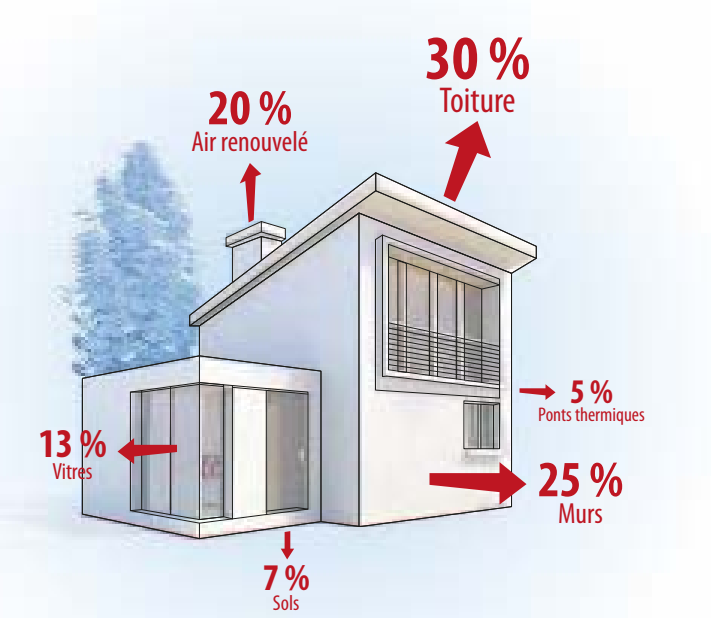

Ces diverses possibilités varient selon l'ancienneté du logement, son niveau de performance énergétique, les contraintes techniques et architecturale ou encore les éventuels travaux de rénovation déjà entrepris.
Ensuite, vient le choix du matériau adéquat et des entreprises qui réaliseront la mise en œuvre. Là encore, un vaste choix d'isolants existe, allant de la laine minérale (laine de verre, laine de roche) en passant par le polystyrène jusqu'aux isolants issus du recyclage ou, dits biosourcés tels que la ouate de cellulose ou le liège.

De plus, il ne faut pas oublier de traiter les ponts thermiques et le renouvellement d'air via une ventilation mécanique afin de garantir des travaux performants et durables.
En résumé, il est primordial de se faire accompagner afin de définir les priorités, hiérarchiser les opérations à entreprendre et optimiser le financement de son projet.
Les techniciens de SOLIHA, missionnés par Chartres métropole dans le cadre de l'OPAH, vous accompagnent gratuitement et de manière neutre sur vos projets de rénovation.
Enfin, les subventions significatives de l'ANAH et de Chartres Métropole permettent de réduire votre reste à charge afin de rendre réalisable votre projet ou vous permettre d'aller plus loin dans vos travaux.

Les subventions

	Propriétaires occupants	Propriétaires Bailleurs
Agence nationale de l'habitat	**35 à 50 %** dans la limite de 20 000 € de travaux HT	**25 %** dans la limite de 750 €/ m² max 80 m²
Habiter Mieux	**10 %** Plafonné à 1 600€ ou 2 000 € selon ressources	**1 500 €** par logement
Chartres métropole	**5 à 20 %** Du reste à charge dans la limite de 25 000 € de travaux HT	**5 à 10 %** Selon le type de loyer mis en place

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
Agence EURE-ET-LOIR

Venez-vous informer sur les modalités de constitution des dossiers de demande de subvention et bénéficier de conseils concernant vos projets d'amélioration de l'habitat.

Renseignez-vous gratuitement sur l'OPAH :

- **lors des permanences d'informations :** un vendredi sur deux de 9 h à 12 h 30 au Guichet unique, 32 boulevard Chasles à Chartres. Prochaines permanences : 15 décembre 2017, 5 et 19 janvier 2018 ;
- **directement auprès de l'agence SOLIHA :** 36, avenue Maurice-Maunoury à Luisant - 02 37 20 08 58 contact28@soliha.fr;
- **lors des réunions publiques d'informations et permanences délocalisées :**
  - le lundi 8 janvier, à 18 h 30, à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye ;
  - le mardi 16 janvier entre 16 h et 18 h à la mairie de Gellainville ;
  - le lundi 22 janvier, à 18 h 30, à la salle Denise Egasse de Sours ;
  - le jeudi 1er février entre 15 h 30 et 17 h 30 à la mairie de Prunay-le-Gillon ;
  - le lundi 5 février, à 18 h 30, à la salle polyvalente de Francourville ;
  - le mardi 13 février entre 16 h et 18 h à la mairie de Voise.

DEPAR : la première étape

Pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation de leur habitation, Chartres métropole s'est associé avec La Poste pour une campagne d'identification et de diagnostic des logements : le DEPAR. Par le biais de ce programme (Diagnostic Énergétique Pour Accompagner la Rénovation), certains propriétaires occupants peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic gratuit de leur habitation. Une démarche volontaire qui doit identifier les travaux à mener pour améliorer le confort thermique.

En effet, avant de vous lancer dans des travaux, il est indispensable d'avoir un état des lieux précis et chiffré de la performance de votre logement et des pistes prioritaires d'amélioration.

Les techniciens de SOLIHA réaliseront ce diagnostic et vous présenteront les résultats : un détail des postes de consommation énergétique de votre logement (chauffage, eau chaude, électrodomestique ...) et des propositions d'améliorations sous forme de poste de travaux indépendants ou via des bouquets de travaux (combinaisons d'interventions).

L'accompagnement gratuit pourra se poursuivre dans la phase travaux avec des conseils techniques et la constitution du plan de financement incluant les subventions mobilisables.

La mise en œuvre de ce dispositif est prévue dans dix communes, identifiées selon différents critères : Berchères-les-Pierres, Briconville, Challet, Clévilliers, Corancez, Dammarie, Fresnay-le-Comte, Fresnay-le-Gilmert, La Bourdinière-Saint-Loup et Prunay-le-Gillon.

Découvrez le nouveau site Internet de C'Chartres Tourisme

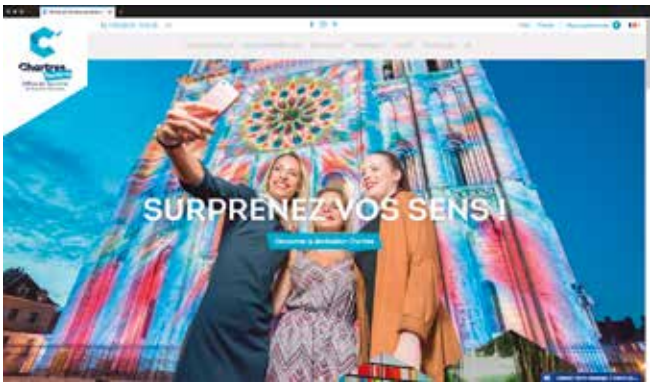

L'Office de Tourisme de Chartres métropole a lancé en novembre son nouveau site Internet grand public. Plus ergonomique et séducteur, l'objectif est de plonger véritablement l'internaute au cœur de la destination.

Un nouveau style pour inspirer et inciter

Sous un format webmagazine et disponible en français, anglais et allemand, l'Office de Tourisme de Chartres métropole invite chaque internaute, visiteur de demain, à lui faire vivre sa propre expérience. Place désormais à la photo et à un contenu éditorial se rapprochant du format blog. Sur cette véritable vitrine des richesses patrimoniales, culturelles et événementielles de notre territoire, l'internaute trouvera l'ensemble des informations pratiques et surtout découvrira, ou redécouvrira, les trésors de Chartres et son agglomération par le biais de récits.

Une adresse toute trouvée pour faire le plein d'idées de sorties

La rubrique agenda s'affine et propose des fonctionnalités nouvelles : une offre s'affiche selon vos envies, vos habitudes de sorties et, depuis la page d'accueil, ce sont les prochains événements à venir (décompte par heure) qui remontent, un coup de cœur est également à l'honneur.

Vous aimez votre territoire, faites-le savoir !

Pour l'espace en français, dans différentes rubriques (hébergements, restaurants, loisirs, shopping), les établissements et sites touristiques sont valorisés sous l'angle de « coups de cœur ». Ces coups de cœur seront ceux de l'équipe de l'Office de Tourisme, des visiteurs et blogueurs que l'Office de Tourisme a le plaisir d'accueillir tout au long de l'année, mais aussi des habitants de l'agglomération, premiers ambassadeurs de notre territoire.
Si vous souhaitez nous faire partager vos coups de cœur en vue d'une publication sur le site internet **www.chartres-tourisme.com**, n'hésitez pas à contacter le service communication de l'Office de Tourisme à l'adresse **communication@otchartres.fr**

Vers une commercialisation par le biais du web

Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme se dotera également d'une boutique en ligne d'ici la fin du premier semestre 2018 avec la vente notamment de séjours thématiques, de visites guidées et une billetterie pour des concerts et autres spectacles.

© C Chartres Tourisme - Mathieu Anglada

© C Chartres Tourisme - Annie Jourdren

Idées sorties

Vous souhaitez recevoir, chaque semaine, notre sélection « coups de cœur » des manifestations et expositions du moment ? **Abonnez-vous à l'hebdo « Idées Sorties » : communication@otchartres.fr**

Partagez vos moments #chartrexperience
www.chartres-tourisme.com

De l'eau aux moulins…

Créée en 2014, l'Association syndicale libre des riverains de l'Eure (ASLE 28) regroupe notamment dix-sept propriétaires de moulins à eau, de Saint-Georges-sur-Eure à Jouy. L'association joue un rôle essentiel dans la sauvegarde de ces joyaux de notre patrimoine et dans la préservation de la rivière.

Le moulin de Plateau, à Saint-Prest.

C'est Jean-François Plaze, architecte, fervent défenseur du patrimoine meulier, qui est à l'origine de cette association. ***« Il s'agissait d'être partie prenante et acteur, en collaboration avec les services publics en charge de l'application des directives européennes concernant le bon état qualitatif des masses d'eau »***, explique le président de l'association.

La Directive cadre européenne et la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 ont pour objectif d'atteindre le bon état qualitatif des masses d'eau. Les instances publiques ont privilégié la restauration de la continuité écologique, qui consiste en la libre circulation des poissons et transfert des sédiments comme moyen principal pour atteindre le bon état recherché. C'est le cas dans notre agglomération, Chartres métropole s'étant lancée en 2016 dans un ambitieux programme de restauration de la continuité écologique de l'Eure. Dix ouvrages, notamment des vannages, ont été identifiés comme devant être effacés, réaménagés ou équipés pour permettre une meilleure circulation de l'eau, des sédiments et des poissons. Nous y avons consacré un article dans le dernier numéro de *Votre Agglo*.

Jean-François Plaze.

Le moulin de Lambouray, à Jouy.

Un moulin n'est pas une maison au bord de l'eau

« Nos nombreuses rencontres et nos échanges permanents avec les services de Chartres métropole en charge de la rivière nous ont conduit à une approche commune, constructive et complémentaire des problématiques de retour au bon état des eaux. Cette collaboration nécessaire avec les riverains du cours d'eau et les moulins s'impose pour y parvenir, estime Jean-François Plaze. *Si Chartres métropole s'est engagée dans des travaux d'entretien conséquents sur L'Eure, on ne peut pas tout exiger des pouvoirs publics. Les riverains de la rivière ont leur part d'engagement et de responsabilité sur cette dernière. Notre association s'efforce d'apporter par son attention sur les ouvrages hydrauliques et ses différentes actions sa contribution à l'ensemble de ces travaux vers la recherche du bon état du cours d'eau. »*

En bref

L'Association syndicale libre des riverains de l'Eure (ASLE28)

Le siège est fixé au Moulin de Plateau à Saint-Prest. L'ASLE28 est membre de la fédération des Moulins de France (FDMF). Elle compte une trentaine d'adhérents, riverains de l'Eure, dont dix-sept propriétaires de moulin sur le territoire de Chartres métropole, de Saint-Georges-sur-Eure à Jouy. Les communes de Saint-Prest et Jouy en sont membres.

Les objets de l'association :

- l'entretien du cours d'eau non navigable ;
- l'exercice des droits des riverains ;
- la défense des écosystèmes liés à l'existence du cours d'eau ;
- la défense des droits de propriété des riverains ;
- l'établissement d'un centre d'actions destiné à faciliter les rapports entre riverains, l'étude de leurs intérêts communs et la défense de leurs droits dans une gestion équilibrée de la rivière.

Contact :

Jean-François Plaze – 06 09 39 70 17 / jfplazearchitecte@orange.fr

L'entretien et la manœuvre indispensables des ouvrages et mécanismes des moulins assure ainsi, en particulier par l'ouverture périodique de leurs vannages, l'écoulement sédimentaire, la montaison et dévalaison des poissons, la régulation des crues, le maintien des niveaux d'eau, la surveillance des pollutions… L'évacuation des embâcles et la surveillance des atterrissements sont également sous la responsabilité des propriétaires de moulins.

Les riverains, propriétaires de tout ou partie du lit de la rivière sont également très impliqués dans sa gestion, en particulier pour l'entretien de leurs berges, la surveillance de leurs rejets de toute nature, leurs prélèvements. ***« Les vannages sont, hélas, trop souvent les témoins du non-respect de la rivière. Considérée comme une décharge dissimulée, la rivière transporte toutes sortes de détritus (emballages, produits médicamenteux, déchets végétaux, électroménager, cycles, cadavres d'animaux, etc.) que les adhérents de l'association s'efforcent de recueillir. Ces actions quotidiennes participent également à la reconquête du bon état des eaux. »***

Un patrimoine à protéger

Troisième patrimoine le plus visité après les châteaux et les églises, les moulins restent peu connus. Ils jalonnent nombreux les rives de l'Eure et ses affluents jusqu'au XX^{e} siècle. Tombés en désuétude, ils sont encore plus de cent sur l'Eure dans le département, pour partie restaurés, et attendent pour certains de pouvoir relancer leurs mécanismes. ***« N'y voyez pas de la mélancolie et le regret des temps passés, mais uniquement une tentative pour rappeler une mémoire qui disparaît, celle des techniques artisanales de nos villes et villages, aisément compréhensibles et souvent savantes. »***

Le récent intérêt pour le patrimoine conduit à constater que les moulins représentent tant sur le plan architectural du bâti et des ouvrages hydrauliques, que par l'ingéniosité de leurs mécanismes, un attrait touristique qui s'amplifie dans les régions : chemins de randonnées des moulins, chambres et tables d'hôtes, gites, espaces muséographiques, moulins producteurs…

Dans le cadre des Journées européennes des moulins, des Journées du patrimoine et autres manifestations, ils sont de plus en plus ouverts au public.

Le moulin de Forte Maison, à Saint-Prest.

La chirurgie ambulatoire se modernise

Les Hôpitaux de Chartres ont répondu à un appel à projet de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, qui vise à accompagner le développement de la chirurgie ambulatoire au sein des établissements de la région.

Le développement de la chirurgie ambulatoire constitue une priorité nationale, s'inscrivant dans le programme de transformation plus large du « virage ambulatoire » qui tend à diminuer les durées de séjours, éviter les hospitalisations inutiles et faire de l'hôpital avant tout un lieu de soins plutôt qu'un lieu d'hébergement.
L'objectif d'ici 2020 est que six interventions chirurgicales sur dix soient réalisées en ambulatoire.
Afin de répondre à la demande croissante des patients, d'améliorer la qualité et la sécurité des soins tout en confortant sa place dans l'offre de soins territoriale, le développement de la chirurgie ambulatoire est une nécessité pour tout établissement. L'hôpital de demain sera de moins en moins un lieu d'hébergement, au profit d'un ensemble de plateaux techniques autour desquels s'articuleront des flux bien organisés de patients.
En région Centre-Val de Loire, la pratique ambulatoire est devenue pour la première fois majoritaire en 2015 dans l'activité chirurgicale régionale, avec un taux de pratique moyen de 50,8 % constaté. A l'hôpital Louis Pasteur, l'activité a augmenté de 16 % entre 2015 et 2016.

Depuis le 4 décembre 2017, et jusqu'au début du mois de mai 2018, le bâtiment de la chirurgie ambulatoire sera fermé pour des travaux de modernisation. L'activité a été transférée en chirurgie B1, au troisième étage du centre hospitalier Louis Pasteur.

La modernisation va passer par une restructuration du bâtiment existant, avec notamment un aménagement différent des locaux et une optimisation des circuits, en associant le patient à sa propre prise en charge.
Premier changement : la zone d'accueil. Jusqu'ici, il fallait monter au premier étage pour s'y rendre. Au terme des travaux, l'accueil et la salle d'attente de la chirurgie ambulatoire seront installés au rez-de-chaussée.
L'espace libéré à l'étage sera transformé en zone de réhabilitation rapide, avec un espace collation.
L'ancienne zone de collation accueillera une salle de huit fauteuils confortables pour recevoir des patients en post opératoire immédiat. Il est prouvé que plus tôt le patient est « verticalisé », plus rapide est sa récupération. Les quinze places « allongées » seront conservées.
Les zones de vestiaires seront entièrement restructurées, avec vestiaires hommes et vestiaires femmes bien séparés, contrairement à aujourd'hui.
Enfin, le bâtiment sera sécurisé. A l'entrée, un portier-vidéo avec digicode sera installé, permettant aux patients de pouvoir entrer, en dehors des heures habituelles d'accueil.

Une partie de l'équipe de la chirurgie ambulatoire avec Jean-François Laguerre, ingénieur à la Direction des Travaux, responsable de cette opération (au fond, à gauche).

Une filière ostéoporose se met en place

L'ostéoporose est une maladie fréquente, chronique et silencieuse. La prévention, le dépistage et le traitement de cette maladie sont au cœur des préoccupations des rhumatologues de l'hôpital Louis-Pasteur, qui créent une filière spécialement dédiée à l'ostéoporose.

Les docteurs Valérie Royant, chef du service rhumatologie-médecine interne, Céline Pereira Gillion et Nesrine Ka.

« Avec plus de 150 000 fractures par fragilité osseuse chaque année en France, notamment du poignet, des vertèbres et des hanches, l'ostéoporose est la maladie fragilisante du squelette la plus fréquente, souligne le Dr Valérie Royant, chef du service de rhumatologie médecine-Interne. *Maladie insidieuse et chronique, elle peut devenir grave et invalidante. L'ostéoporose se caractérise par une déminéralisation diffuse du squelette et touche principalement les femmes après la ménopause. Elle se traduit par une diminution de la masse osseuse associée à des remaniements de la microarchitecture osseuse qui aboutissent à la survenue de fractures spontanées ou susceptibles de survenir après des traumatismes mineurs. »*

À partir de 50 ans, *« une femme sur trois et un homme sur cinq seront victimes d'une fracture par fragilité osseuse, ce qui fait de l'ostéoporose un problème de santé publique majeur »* poursuit le Dr Nesrine Kaara Zbidi, rhumatologue.

Des moyens diagnostiques fiables et des traitements efficaces existent. Mais l'ostéoporose reste une maladie négligée, mal diagnostiquée et bien souvent non traitée. D'où l'idée du service de rhumatologie de réorganiser les soins autour d'un processus multidisciplinaire et coordonné afin d'améliorer le dépistage et le traitement de l'ostéoporose. *« Baptisée OSPEL (Ostéoporose en Eure-et-Loir), cette filière est en cours de structuration avec l'ensemble des acteurs de santé du centre hospitalier Louis Pasteur et notamment les urgentistes, les chirurgiens orthopédistes et les gériatres »*, explique le Dr Pereira Gillion, autre rhumatologue du service très impliquée dans le projet.

Dépistage et prise en charge adaptée

Ainsi, tous les patients de plus de 50 ans pris en charge au centre hospitalier pour une fracture par insuffisance osseuse de faible énergie telle qu'une chute de sa hauteur, peuvent être concernés. Dès son passage aux Urgences, le patient victime d'une fracture reçoit une plaquette d'information destinée à le sensibiliser au risque potentiel d'ostéoporose et à l'importance d'une prise en charge médicale spécifique et adaptée. *« Il reçoit également une proposition de prise en charge dans le service de rhumatologie-médecine interne afin d'évaluer ses facteurs de risque d'ostéoporose et ce afin de bénéficier d'une prévention ou d'un traitement visant à réduire le risque de nouvelles fractures. En cas de prise en charge ambulatoire, le patient est recontacté par téléphone dans un délai d'un mois après l'épisode fracturaire. En cas d'hospitalisation, il est vu au cours de son séjour par un rhumatologue, qui programme le bilan d'ostéoporose (examens complémentaires biologiques, ostéodensitométrie) et planifiera les rendez-vous avec la diététicienne et le kinésithérapeute »*, détaillent les trois spécialistes. Une consultation de suivi est systématiquement proposée ainsi qu'un temps d'éducation thérapeutique.

Dans un second temps, cette filière ostéoporose aura pour mission la prise en charge de patients adressés par les médecins spécialistes et généralistes libéraux du territoire de santé.

Réseaux de chaleur : un projet de territoire

Chartres métropole Énergies entreprend l'extension des réseaux de chaleur urbaine de La Madeleine, à Chartres, et la construction d'une usine de cogénération pour l'agglomération. Un projet de territoire impulsé par Chartres métropole.

Chartres métropole Énergies a engagé cet été des travaux de modernisation des réseaux de chaleur de la Madeleine, à Chartres. Il s'agit des prémices d'un programme d'extension de ces mêmes réseaux à travers la zone urbaine (Chartres et Le Coudray), et de la construction d'une nouvelle usine de cogénération de chaleur et d'énergie qui doit renforcer la capacité de production de la chaufferie de la Madeleine.

Cette infrastructure a fait ses preuves depuis les années 1970 : elle fournit de la chaleur (eau et chauffage) aux bâtiments qui y sont raccordés, à des tarifs de production intéressants, et permet au territoire de gagner en autonomie électrique.

Le choix de l'implantation des nouveaux réseaux n'est pas anodin. En les prolongeant à travers le sud-ouest chartrain et Le Coudray, cette ressource sera accessible aux hôpitaux, aux entreprises localisées sur le tracé, avec le gain sur les charges et la hausse de confort qu'elle représente. Ces travaux sont d'emblée dimensionnés pour que les futurs équipements et quartiers du plateau Nord-Est de Chartres puissent en bénéficier : les Propylées agrandis, les futurs parc d'exposition et centre de commerces et de loisirs, et bien entendu les logements et services qui y prendront place.

Un projet de territoire

Après avoir vérifié le modèle économique de cet équipement, Chartres métropole a conçu un projet de territoire qui profitera à plusieurs communes. On parle d'un modèle économique, mais aussi de développement durable. La future usine de cogénération fonctionnera en effet à la biomasse : elle permettra de générer chaleur et énergie électrique en brûlant notamment des déchets bois produits par les particuliers et les entreprises du territoire de l'agglomération. C'est une baisse des consommations en énergies fossiles, c'est aussi une valorisation de nos déchets… Ce projet a été conçu dans l'esprit de la gouvernance de notre territoire : il mobilise et mutualise des moyens existants pour les rendre plus performants, moins coûteux… et met en œuvre une société publique locale qui contribue à notre maîtrise de nos ressources.

Le principe est saint, c'est ce qu'atteste l'engagement d'investisseurs : le groupe Crédit Agricole – Auxifip et la Banque Postale qui apportent leur concours financier au projet.

Ce programme est porté par la SPL Chartres métropole Énergies (CME). Cette société publique locale a pour objet social la production d'énergie électrique sur le territoire de Chartres métropole.

Groupe Crédit Agricole : un engagement réfléchi.

Aux côtés de la société publique locale Chartres Métropole Énergies et de Chartres métropole, le groupe Crédit Agricole s'est engagé dans le programme de montée en capacité de réseaux de chaleur de la zone urbaine chartraine. Substantiel, cet engagement se concrétise par un contrat de crédits de 53 millions d'euros dédiés à la modernisation et l'extension des réseaux de chaleur, et à la construction de la future usine de cogénération biomasse qui verra le jour à Gellainville.

Pour Nathalie Piar, responsable de financements de projets chez Crédit Agricole - UNIFERGIE, le dossier est intéressant à plus d'un titre. *« L'évolution des territoires vers l'énergie renouvelable est l'un des axes forts du groupe Crédit Agricole. D'emblée, ce projet ne pouvait qu'attirer notre attention : il sous-entend le développement sécurisé d'une ressource de confort et d'économie d'énergie non seulement pour les habitants d'un bassin de vie, mais aussi pour tout un tissu d'entreprises qui représentent par ailleurs la clientèle de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val-de-France qui intervient dans le dossier aux côtés de sa filiale.*

L'accompagnement financier sur le long terme pour la création et le développement de réseaux de chaleur urbains est l'une des activités historiques d'UNIFERGIE, qui dispose d'un savoir-faire reconnu en la matière depuis une vingtaine d'années. La particularité de la démarche chartraine est qu'elle conçoit ce programme non pas à l'échelle d'une commune, mais d'une zone urbaine, optimisant la portée de l'investissement et l'efficacité du projet. D'autre part, Chartres métropole Énergies a fait le choix de la cogénération d'énergie par biomasse, c'est-à-dire du développement durable. Les projets biomasse de cette importance sont encore peu nombreux en France et ont, pour la plupart, été financés par le groupe Crédit Agricole. Si de tels projets, avec ce niveau d'investissement, sont plus généralement portés par des villes ou intercommunalités de taille supérieure, il nous apparait parfaitement adapté à Chartres Métropole, en termes d'utilité pour le territoire, comme de capacité de financement. »

La future usine de cogénération.

Du changement à la trésorerie

Dans le cadre de la réorganisation du réseau départemental des trésoreries, les trésoreries de Chartres Municipale et de Chartres Banlieue fusionneront au 1er janvier 2018 pour créer un nouveau service : la trésorerie de Chartres Métropole. Ses locaux seront situés au 8, impasse du Quercy à Lucé, dans les locaux actuels de la trésorerie de Chartres Banlieue.

Les locaux occupés par la trésorerie de Chartres Municipale seront définitivement fermés au public à compter du 26 décembre 2017.

La trésorerie de Chartres Métropole sera ouverte à compter du 2 janvier 2018 au public les lundi, mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h et les mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15.

Cette nouvelle trésorerie gérera toutes les comptabilités des collectivités de l'agglomération de Chartres, gérées auparavant par les deux trésoreries. Tous les redevables de produits locaux, notamment de titres de cantines, de titres de crèches, émis par ces communes, devront en effectuer le paiement auprès de la nouvelle trésorerie.

Le recouvrement des amendes sera également assuré par la trésorerie de Chartres Métropole pour l'ensemble du département.

En revanche, la nouvelle trésorerie ne gérera plus les offices de l'habitat de Chartres Habitat et de l'Habitat Eurélien qui passeront en comptabilité commerciale au 1er janvier 2018. En conséquence, les locataires devront régler leurs loyers directement auprès des deux offices à cette date.

Enfin, les usagers qui réglaient leurs impôts à Lucé, devront, à compter du 1er janvier 2018 payer leurs impôts au Service des Impôts des Particuliers de Chartres au 5, Place de la République 28000 Chartres, qui gérera ainsi leur dossier dans sa globalité (déclarations, renseignements et paiement),

L'usager a aussi un plein accès à son compte fiscal via impot.gouv.fr avec son identifiant fiscal (mentionné sur les déclarations et avis d'imposition) et un simple mot de passe à créer en ligne.

Il peut aussi joindre le centre de contact par téléphone au 0811 90 91 92 ou par courriel à l'adresse suivante : financespubliques28@dgfip.finances.gouv.fr. Celui-ci est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h (et jusqu'à 22 h certains soirs) et certains samedis de 9 h à 19 h, avec des agents spécialisés qui ont accès aux dossiers individuels des usagers particuliers.

Forfait post-stationnement

A Chartres, stationner sans payer coûtera 30 €

A partir du 1er janvier 2018, l'Etat confie la gestion du stationnement payant aux villes. Comme 800 autres communes, Chartres est concernée. Désormais, un usager qui n'aurait pas payé le stationnement se verra notifier un forfait post-stationnement de 30 €, au lieu de l'amende pénale de 17 € qui existait jusqu'ici. Ce barème tarifaire, décidé par le conseil municipal de Chartres, est celui fixé dans la majorité des villes. Dans le cas où un usager aurait pris un ticket à l'horodateur, mais aurait dépassé le temps autorisé, il devra s'acquitter d'un FPS de 30 €, duquel sera déduit la somme déjà payée. Ce changement ne concerne que le stationnement sur voirie et le défaut de paiement. Les stationnements de type gênants, eux, restent passibles d'une contravention de 35 à 135 €.

Le tribunal de commerce : *« c'est le SAMU des entreprises en difficulté »*

En amont des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, des dispositifs d'accompagnement, d'information et de prévention existent pour les entreprises, comme le rappelle Jean-Paul Sureau, président du tribunal de commerce de Chartres.

Jean-Paul Sureau, président du Tribunal de Commerce de Chartres.

Votre Agglo : **Le tribunal de commerce fait peur : n'est-il pas le tribunal de la faillite et des sanctions ?**
Jean-Paul SUREAU : Vous avez raison. Concernant les sanctions, le tribunal de commerce et le procureur de la République veulent et doivent faire respecter l'ordre économique, sans état d'âme pour écarter du monde des affaires des chefs d'entreprise qui commettent des fautes graves et spolient des créanciers. Le tribunal de commerce peut sanctionner un dirigeant d'une faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer jusqu'à quinze années ou prononcer une sanction patrimoniale. Le nombre de chefs d'entreprises indélicats est toutefois relativement faible.
Concernant le dépôt de bilan, il n'est plus un déshonneur, même s'il est toujours ressenti comme tel, puisque le sens des lois aujourd'hui c'est le rebond. Pourtant, le traitement des difficultés très en amont peut éviter l'ouverture d'une procédure collective : sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire.
Il va sans dire que plus l'entreprise reconnaît tôt ses difficultés, plus elle a de chance de parvenir à se redresser. Pour prendre une image médicale : plus le cancer est détecté tôt, plus le malade a des chances de guérir ou du moins de prolonger sa vie.
Mais, il est tout aussi évident que les ressorts psychologiques freinent le chef d'entreprise à faire le constat de ses difficultés et à prendre les mesures qui s'imposeraient : il retarde le plus possible le moment d'agir pour ne pas dévoiler à ses fournisseurs, ses clients, sa famille, la fragilité financière de son entreprise. Bien souvent, il entrevoit l'ouverture d'une procédure collective avec la publicité qu'elle comporte comme une mise sur la place publique de son échec.

Votre Agglo : **Vous aimez qualifier le tribunal de commerce de « SAMU des entreprises en difficulté ». Pouvez-vous expliquer l'utilisation de ce vocable ?**
Jean-Paul SUREAU : Lors d'une audience solennelle, le procureur de la République a dit dans son discours que les juges du tribunal de commerce devraient troquer leur robe noire contre une blouse blanche, tant ils pouvaient apporter des remèdes aux entreprises en difficulté. Cette image est juste.
En effet, la cellule « Prévention-anticipation » du tribunal de commerce, composée du président et de trois juges (tous professionnels du chiffre) dispose à la fois de la compétence nécessaire pour analyser la situation de l'entreprise et dispose « d'outils » pour apporter des solutions. Le pourcentage de réussite de la prévention-anticipation est de l'ordre de 80 %.
La prévention s'adresse à toutes les entreprises quelle que soit leur taille et les procédures mises en œuvre (mandat ad 'hoc et conciliation) sont confidentielles. Malheureusement, les chefs d'entreprise et leurs conseils méconnaissent ces procédures.

Votre Agglo : **Justement, comment le mandat ad hoc et la conciliation peuvent-ils sauver des entreprises ?**
Jean-Paul SUREAU : Le mandat ad hoc est simple dans sa mise en œuvre et présente une grande souplesse : le dirigeant fait une demande de désignation sur requête et le président du tribunal fixe la mission au cas par cas. La loi n'exige pas l'absence de cessation des paiements, mais en pratique le tribunal ne désignera pas de mandataire ad 'hoc si l'entreprise est dans un tel cas avéré. En revanche, la désignation d'un conciliateur reste possible si l'état de cessation des paiements est inférieur à 45 jours. D'où, encore une fois, la nécessité d'une détection très en amont des difficultés.
L'ouverture d'une procédure de mandat ad hoc ou de conciliation a des effets immédiats sur les relations avec les banques, à savoir :
- non dénonciation des autorisations de découvert pendant le mandat ad hoc ou, en cas de dénonciation, suspension de la procédure qui met fin aux concours bancaires à durée indéterminée au terme de 60 jours ;
- concernant les emprunts : différé des remboursements du capital et paiement seulement des intérêts ;
- concernant également les emprunts, le banquier ne prononcera pas la déchéance du terme ;
- le banquier n'actionnera pas ses garanties telles que la caution du dirigeant.

Par ailleurs, le mandataire ad hoc nommé par le président du tribunal (le dirigeant peut le proposer), selon la mission qui lui est confiée, engagera par exemple des négociations avec les créanciers, l'objectif étant de régler les difficultés de l'entreprise. La durée de la mission du mandataire ad hoc est libre, à la différence de celle du conciliateur qui est enfermée dans des délais réduits de 5 mois.
En cas de réussite, la conciliation débouche sur la conclusion d'un accord amiable entre le débiteur et ses principaux créanciers qui peut être, aux choix des parties, soit constaté par le président du tribunal, soit homologué par le tribunal : le constat de l'accord par le président lui donne force exécutoire et privilégie la discrétion ; l'homologation par le tribunal en confère la sécurité juridique.
Je souhaite également souligner que la réussite de ces procédures passe par une prise de conscience du dirigeant de ses difficultés et la résolution avec ses conseils (expert-comptable très souvent) des causes des difficultés : sans ce travail, l'octroi de délais de paiements des créanciers ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau.

Votre Agglo : **Mais ces procédures ont un coût…**
Jean-Paul SUREAU : La rémunération du mandataire ad hoc ou du conciliateur est fixée, après accord écrit du débiteur, par le président du tribunal. De plus, la rémunération du conciliateur est soumise à l'avis du procureur de la république. Le sujet du coût est parfois un frein au recours à ces outils de prévention pour les petites entreprises.
Il est à noter l'initiative prise en 2012 par les experts-comptables et les avocats, connue sous le nom « assurance santé entreprise » qui permet, pour un coût raisonnable, de bénéficier d'une prise en charge des honoraires desdits experts. Pour être très concret et avec les réserves d'usage, pour les petites entreprises les honoraires sont souvent fixés entre 1500 € et 5 000 €, selon la mission.

Votre Agglo : **On le comprend bien, la réussite est liée à l'anticipation du chef d'entreprise. Mais le tribunal ne peut-il pas détecter les récalcitrants et ainsi les sauver ?**
Jean-Paul SUREAU : Pour tenter de vaincre la réticence du chef d'entreprise, le président du tribunal de commerce peut le convoquer s'il dispose d'informations convergentes qui révéleraient que l'entreprise rencontre de sérieuses difficultés.
Les indicateurs de sélection sont multiples :
- les inscriptions de privilèges ;
- le défaut de dépôt des comptes annuels ;
- la constatation de capitaux propres négatifs ;
- le report des assemblées générales ;
- une procédure d'alerte lancée par le commissaire aux comptes ;
- plusieurs requêtes en injonctions de payer ;
- des courriers des salariés signalant des retards de paiement de leurs salaires.

L'objectif de l'entretien est d'amener le dirigeant à prendre conscience de ses difficultés, de la nécessité d'y remédier et d'attirer son attention sur les risques qu'engendrerait son inaction.
Au tribunal de commerce de Chartres, la cellule « prévention » a déclenché près de 200 entretiens en 2017. Malgré ce travail énorme, l'efficacité de la prévention-détection n'est pas satisfaisante. En effet, un chef d'entreprise sur trois se présente aux convocations et souvent il est trop tard : le niveau des difficultés est tel que seule une procédure collective peut apporter une solution.

Votre Agglo : **Comment pouvez-vous convaincre davantage les chefs d'entreprises ?**
Jean-Paul SUREAU : Nous y travaillons en permanence. Nous développons autant que possible la communication, cette interview en est l'illustration.
J'ai participé au mois d'octobre à une conférence-débat sur ce thème à l'issue de l'assemblée générale de la chambre des experts-comptables. Je vais signer avec le Conseil de l'Ordre des experts-comptables d'Orléans une convention de partenariat qui permettra entre autres d'organiser des formations techniques pour les experts-comptables, des conférences sur le thème de l'entreprise en difficulté, etc.
Enfin, je souhaite proposer au Conseil régional une initiative développée dans les Hauts-de-France : la création d'un « fonds de premier secours » destiné aux Très Petites Entreprises (- de 25 salariés, chiffre d'affaires d'au moins 50 000 euros, plus de trois ans d'existence) qui justifient de difficultés liées à des problèmes momentanées d'exploitation.
L'aide serait une avance remboursable de 5 000 à 50 000€ d'une durée totale de 36 mois avec un différé de remboursement de 6 mois attribuée dans le cadre de l'ouverture d'un mandat ad hoc ou d'une conciliation. La mise en place en mai 2017 de ce « fonds de premier secours » a contribué à une augmentation de 40 % des procédures amiables.
J'espère être entendu, car sauver une TPE c'est sauver physiquement, psychologiquement et financièrement un chef d'entreprise, une famille et des salariés (les TPE emploient 39 % des salariés).

Pour contacter le président :
p.tco-chartres@justice.fr

Des pistes pour favoriser l'accès à la lecture

Selon une récente étude du ministère de la Culture, seulement 40 % des Français se sont rendus à la bibliothèque l'année dernière alors que c'est un lieu accessible à tous. Erik Orsenna, écrivain et membre de l'Académie française, est missionné par le gouvernement pour réfléchir à la question. A Chartres, Lucé et Saint-Georges-sur-Eure, on s'organise déjà.

La venue d'Erik Orsenna à la médiathèque L'Apostrophe de Chartres, mardi 14 novembre, était attendue. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le débat rassemblant professionnels de la lecture, responsables de bibliothèques et médiathèques, élus et sevices de l'Etat a fait salle comble. Tous avaient des pistes et des idées pour favoriser l'accès à la lecture voulu par le gouvernement, avec l'aide du lauréat du prix Goncourt en 1988. ***« Je suis un enfant de la lecture***, rappelle Erik Orsenna en préambule. ***Sans elle, je ne serais rien du tout. C'est normal que je donne un peu de mon énergie à ces gens qui n'ont pas accès à la lecture. »*** Mais alors, à l'heure du numérique, comment transmettre le goût de la lecture aux plus jeunes et comment leur en faciliter l'accès ?

Des aides pendant trois ans

L'un des premiers problèmes soulevés concerne les horaires des bibliothèques : fermées le dimanche et, en général, le soir. Pour en étendre l'amplitude, il faudrait plus de personnel et ce, malgré la réduction du nombre de contrat aidés. Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, aimerait ***« inventer un service civique dédié à la lecture »***, tandis que Sylvie Le Clech, à la tête de la direction régionale des affaires culturelles de la région Centre, précise : ***« Nous pouvons financer entre 20 et 70 % des emplois aidés. Nous allons soutenir les communes qui vont s'engager dans l'extension des horaires, en prévoyant des aides sur trois ans. »*** La venue de médiateurs comme les écrivains ou les retraités dans les écoles est également évoquée.

Les bibliothèques et médiathèques sont bien plus qu'un lieu où l'on trouve des livres et DVD. ***« Nous avons développé le concept de bibliothèque troisième lieu, où l'on se rencontre en dehors de la maison et du travail***, détaille Olivier Rabache, directeur de la médiathèque de Lucé. ***C'est un lieu plus convivial et l'usager en est au cœur. L'installation de jeux vidéo pour les jeunes ainsi que nos évènements culturels de l'année ont augmenté notre fréquentation. »*** A la médiathèque de Saint-Georges-sur Eure, des expositions sont régulièrement organisées tandis que des petits salons vont être installés pour que les jeunes s'adonnent aux jeux vidéo. Enfin, à L'Apostrophe de Chartres, le partenariat avec l'Éducation nationale permet le développement de nombreuses activités scolaires. Une réflexion est également à l'étude pour ouvrir le dimanche.

Visite de la médiathèque l'Apostrophe pour Erik Orsenna (à gauche), en compagnie de Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et de Philippe Héraclès, Chartrain et directeur des éditions du Cherche Midi.

Lectures locales

Coup de projecteur sur de récentes publications d'auteurs de l'agglomération.

Cuisiner, c'est de saison
120 recettes de Laurent Clément

Chef étoilé, Laurent Clément se consacre depuis 2012 à transmettre sa passion pour la cuisine au 11, cours Gabriel, l'atelier culinaire qu'il a créé à Chartres. Après « 50 recettes de terroir en Eure-et-Loir », un premier livre sorti en 2016 qui mettait en avant les producteurs Euréliens, il sort cette année « Cuisiner c'est de saison ». À travers cet ouvrage, il revient à la base de la gastronomie : le produit frais. Dans un monde où l'on trouve trop de produits hors-sol et hors-saison, Laurent Clément met en avant le cœur de son enseignement : le respect des rythmes de la nature. Saison après saison, mois après mois, il sélectionne les produits les plus savoureux comme il le fait sur les marchés, et nous offre 12 menus de saison et 120 recettes pour associer et mettre en valeur les saveurs du moment…

36 euros - Editions Cours Gabriel – 280 pages. Points de vente : 11 Cours Gabriel, Leclerc Barjouville, Fnac Chartres, Fnac.com, L'Esperluète Chartres, Rigal Chartres et sur www.11coursgabriel.com

Construire la réussite éducative et Franck Lombard dans les starting-blocks,
de Pascal Le Rest

Directeur de la collection « Ethnographiques » chez L'Harmattan, à Paris, et Chartrain depuis une trentaine d'années, Pascal Le Rest est aussi écrivain. Il a récemment publié deux ouvrages.

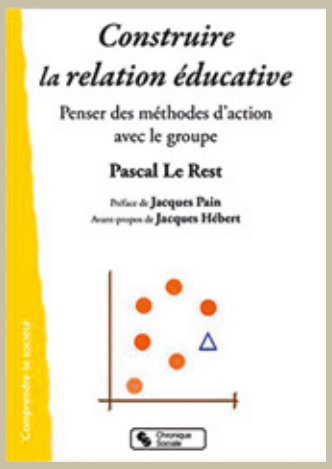

Construire la réussite éducative décline des moyens et des méthodes, issus de l'ethnométhodologie et de l'ethnographie, pour travailler la distance à l'autre, illustrés par des récits de vie qui présentent des trajectoires, des relations éducatives et dessinent des perspectives mais aussi des issues et des solutions. L'objectif est de **penser la relation éducative**, et la « bonne » distance à l'autre, au centre des préoccupations de nombreux professionnels, aujourd'hui en grande difficulté pour intervenir auprès des publics dits incasables ou addicts, hyperactifs ou border-line, aux pathologies limites ou au hors limite pathologique. Destiné aux professionnels du secteur social et médicosocial, autant de terrain que d'encadrement, ce livre intéressera tout autant les parents que les enseignants pour aborder les questions éducatives et les problématiques juvéniles.

106 pages - 12,90 euros.

Roman : Franck Lombard dans les starting-blocks

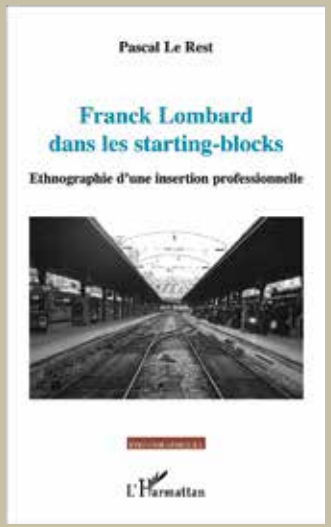

Franck Lombard est un jeune homme de 22 ans aux prises avec la nécessité de travailler pour vivre. Plus vraiment adolescent mais pas vraiment adulte, le personnage est contraint de s'inscrire dans une socialité qui ne va pas de soi. Faire ce qu'il désire de sa vie n'est pas toujours compatible avec ce qu'il sait faire pour gagner de l'argent. Pascal Le Rest tend un miroir au lecteur pour l'inciter à réfléchir sur son propre rapport à un itinéraire de vie. Il est toujours question de la place que chacun occupe dans le monde et de ce à quoi il contribue pour les autres.

Points de vente : librairie L'Esperluète et sur Internet. 206 pages - 20,50 euros.

Le bien-être, ça se travaille !

Relaxologue, Benoît Borecki propose son expertise et ses conseils aux particuliers, mais aussi aux entreprises qui font appel à lui pour le bien-être de leurs salariés. Et ça marche.

Cristina Proenca et Benoît Borecki

Au travail, à la maison, au sport, au repos : on a vite fait de se retrouver en mauvaise posture... Et même si le corps est une formidable machine, l'accumulation de gestes et de positions répétitives peut provoquer à termes des douleurs parfois importantes.

Relaxologue depuis 2011 à Chartres, Benoît Borecki développe son expertise pour traiter ou prévenir ces maux. *« Les habitudes gestuelles et comportementales du quotidien ont un impact sur la santé*, explique-t-il. *Toutes ces habitudes (positions et gestes répétitifs au travail, activité sportive, position d'assise, de sommeil, alimentation...) ainsi que les antécédents (accidents, maladies, trauma...) ont une influence sur le schéma corporel de la personne. »*

Selon Benoît Borecki, la majorité des troubles musculo-squelettiques se développent progressivement et sont, la plupart du temps, difficiles à soigner. Pour une raison simple : on ne tarit pas la source du problème et on ne cherche pas à compenser les déséquilibres posturaux.

« Le corps est une machine exceptionnelle, qui sait s'adapter. Lorsqu'on l'expose tous les jours aux mêmes mouvements et positions, il s'adapte à la demande en trouvant le meilleur compromis postural... Ce qui finira par engendrer des raideurs, fourmillements, douleurs... Face à ces nouvelles problématiques, le corps trouvera une nouvelle compensation posturale... Entraînant des mois plus tard, de nouvelles conséquences. Ce cycle peut se répéter à l'infini. »

Ce sont ainsi des personnes dont le corps a opéré de multiples compensations qui poussent la porte du relaxologue, soit en complément à la médecine traditionnelle, soit comme alternative.

Identifier la vraie origine du mal est ce qui permettra une solution adaptée. *« L'une d'entre elles consiste à faire prendre à la personne de nouvelles habitudes basées sur des mouvements simples qui, répétés au quotidien vont progressivement forcer le corps à une nouvelle réponse posturale inverse. »*

Les entreprises soucieuses du bien-être de leurs salariés ont vite adhéré à la méthode. Benoît Borecki propose des expertises sur site des gestes et postures des salariés avec mise en place de protocoles d'éveil musculaire compensatoire adaptés. *« J'interviens par exemple chez Guerlain Chartres en animant des séances d'éveil musculaire et d'étirements de cinq minutes, quatre fois par semaine. »*

Les résultats sont encourageants. En complément, Benoît Borecki s'est associé avec Cristina Proenca, esthéticienne, pour proposer des sessions de vingt minutes de modelage habillé sur chaise ergonomique. Ces prestations font partie d'un dispositif plus complet mis en place par Guerlain pour ses collaborateurs du site de production cosmétiques de La Ruche à Chartres afin de contribuer de façon très concrète à leur bien-être au travail.

Contact

- **Benoît Borecki - Relaxologue, conseil bien-être**
  19, rue du Faubourg La Grappe - 28000 Chartres - benoit.sportnaturo@yahoo.fr
- **Cristina Proenca – Massages bien-être et relaxation** - www.cristina-domicile.fr / 06 37 10 36 59

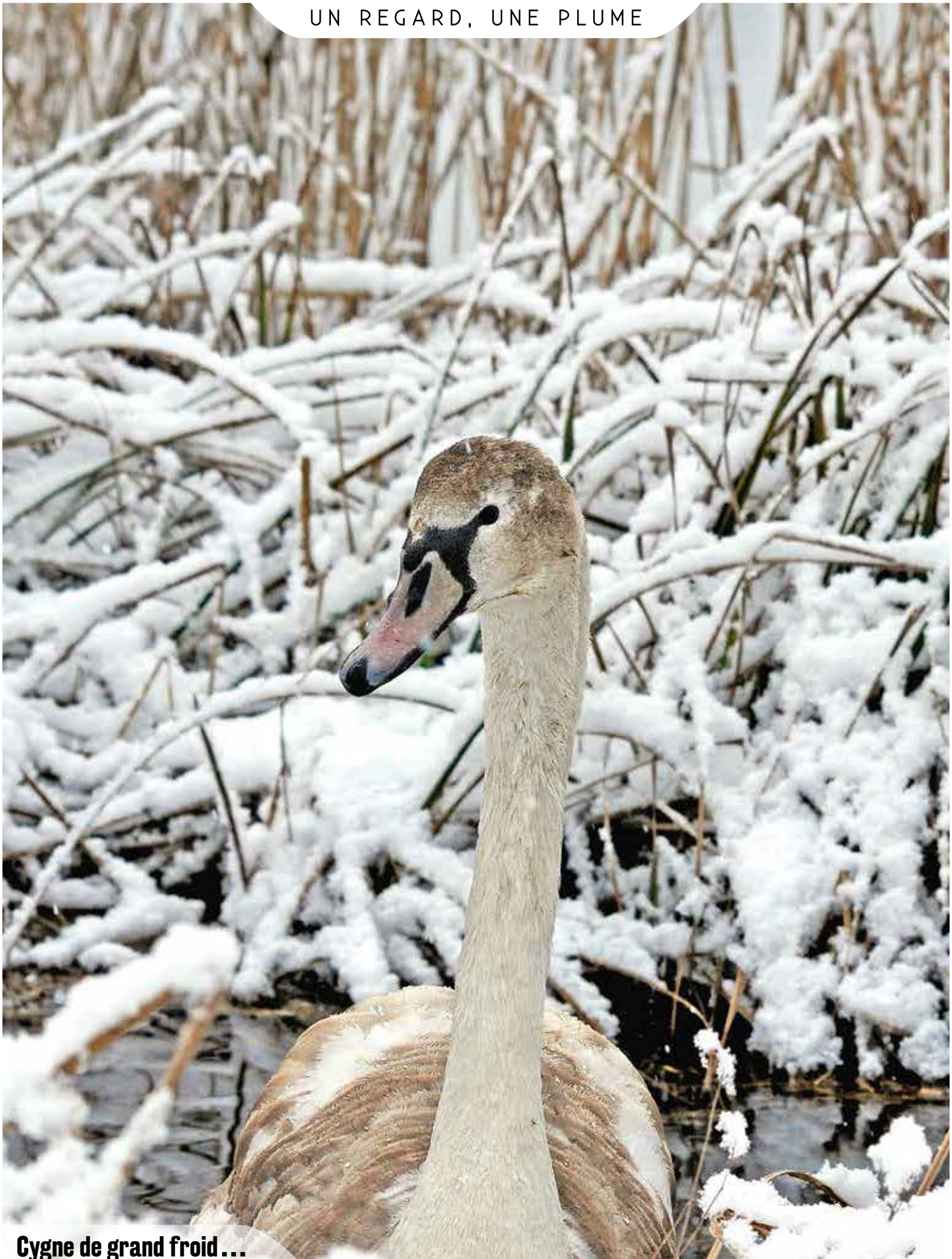

Cygne de grand froid…

« La Vallée de l'Eure s'était nappée d'un épais manteau hivernal durant la nuit. L'étang de Lèves ne faisait pas exception et une couche blanche de neige habillait la végétation. Un cygne né de l'année se jouait des circonstances et sa majesté n'en parut que plus grande, tant son plumage bicolore entrait en résonance avec son environnement. »

(Texte et photo Damien Rouger)

Plats de Fêtes

En lieu et place de notre chronique des restaurants de l'Agglo, nous avons demandé à trois chefs de vous proposer une recette de fête. Pas de caviar, de langouste ni de truffes, mais de quoi sortir de l'ordinaire à un prix raisonnable pour une tablée familiale ou amicale, avec des produits faciles à vous procurer. Bon appétit et bonnes Fêtes !

Au Petit Bistrot : Ce petit chemin qui sent la noisette, par Franck

Le chef Franck Barbotin (4e en partant de la gauche) et son équipe.

Poêlée de cèpes

- 800g de cèpes
- 50 g de beurre
- 2 oignons jaunes
- 2 gousses d'ail
- persil plat, ciboulette
- sel, poivre

Taillez les oignons en petits dès de 5 mm et hachez l'ail. Les faire revenir au beurre dans une poele à feu moyen pendant 5 minutes jusqu'a obtention d'une légère coloration. Reservez. Brossez-les cèpes pour enlever les impuretés. Taillez-les en cubes de 1 cm. Les faire revenir au beurre dans une poêle à feu vif 2 minutes pour les saisir et bien les colorer, puis terminez la cuisson à feu moyen pendant 2 à 3 minutes. Y ajouter les oignons et l'ail cuits, les herbes hachées finement, puis assaisonnez. Reservez.

Purée de pommes de terre

- 1,5 kg de pommes de terre rate
- 260 g de beurre doux
- 40 cl de lait entier
- sel, poivre du moulin

Lavez les pommes de terre et faites-les cuire à couvert dans un grand volume d'eau pendant 30 minutes. Coupez le beurre en dés et gardez-le au réfrigérateur. Egouttez, pelez les pommes de terre chaudes et passez-les au moulin à légumes avec la grille la plus fine au-dessus d'une casserole. Faites chauffer le lait sans le faire bouillir. Incorporez le beurre aux pommes de terres et remuez pour obtenir une purée très lisse.

Médaillon de veau

Pour 8 assiettes :

- 1,6 kg de filet mignon de veau dégraissé
- 40 g de beurre
- sel, poivre

Détaillez 12 médaillons de 1 cm d'épaisseur. Faites chauffer le beurre à feu vif et quand il est bien chaud, déposez les médaillons de veau. Faites-les cuire environ 2 minutes de chaque côté. Assaisonnez avec le sel et le poivre.

Noisettes torréfiées

- 300 g de noisettes décortiquées

Préchauffez le four à 180 °. Placez les noisettes sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et les torréfier pendant 10 minutes pour décupler leur saveur. Placez-les dans une boite, fermez et secouez pour ôter la peau. Une fois refroidies à température ambiante, réduisez-les en poudre au mixeur et réservez.

Jus de viande

- 300 g de beurre
- 2 kg de parure de veau
- 2 oignons
- 2 carottes
- 2 litres de vin rouge
- 2 têtes d'ail
- queues de persil, thym, laurier
- 4 cl d'eau
- sel, poivre
- 6 cuillères à soupe de fécule de maïs

Préparez la garniture aromatique : lavez et épluchez l'oignon, la carotte et l'ail. Coupez-les en gros morceaux de 1 cm et réservez-les dans un bol avec les queues de persil, le thym et le laurier. Dans une marmite, faites chauffer le beurre à vif jusqu'à ce qu'il commence à colorer. Ajoutez la viande sans remuez, puis, au bout de 3 minutes, mélangez pour bien colorer toutes les faces des morceaux. Ajoutez la garniture aromatique, laissez cuire 5 minutes à feu vif en remuant de temps en temps. Ajoutez le vin, portez à ébullition puis laissez cuire à feu doux 20 minutes, jusqu'à ce que le vin soit presque totalement réduit. Ajoutez l'eau et laissez cuire à feu moyen pendant 2 heures à découvert. Ajoutez à nouveau de l'eau jusqu'à hauteur de la viande puis laissez cuire 2 heures à feu moyen. Passez le jus au chinois. Laissez refroidir pour figer la graisse et ôtez-la. Portez le jus obtenu à ébullition. Dans un bol, diluez la fécule avec un petit peu d'eau froide puis versez petit à petit dans la sauce très chaude tout en remuant jusqu'à l'obtention d'une consistance nappante. Rectifiez l'assaisonnement, réservez.

Le Petit Bistrot
12, place Billard - 28000 Chartres - 02 37 36 44 52.

Au Montescot : Carré d'agneau à l'ail noir, mousseline de vitelotte, par David

Le chef David Aucoin (à gauche) et David Foucault, du Montescot.

Mousseline de vitelotte

- pomme de terre vitelotte 1kg
- lait 250ml
- beurre 130g
- noix de muscade
- sel, poivre, gros sel

Cuisez les pommes de terre, départ à l'eau froide, avec du gros sel, pendant 25 à 30 minutes. Une fois cuites, égouttez-les, puis épluchez-les, passez-les au moulin à légumes et réservez.
Mettez le beurre et le lait à chauffer dans une casserole, puis incorporez la purée de vitelottes. Vous pouvez incorporer un peux plus de lait pour avoir une consistance moins ferme. Râpez la muscade et vérifiez l'assaisonnement.

Pour 8 assiettes :

Carré d'agneau

- 1 carré d'agneau
- 1 gousse d'ail
- 3 gousses d'ail noir (dans une épicerie fine)
- 1 branche de romarin
- 1 branche de thym
- beurre doux
- huile d'olive
- 1 échalotte
- sel, poivre

Préchauffez votre four à 250°c.
Marquez le carré d'agneau de chaque côté dans une poêle avec l'huile d'olive. Placez-le sur une plaque qui passe au four. Salez, ajoutez une bonne noix de beurre, la gousse d'ail, le romarin et le thym, ainsi que l'échalotte préalablement coupée en deux et épluchée.
Mettez au four pendant 15 à 17 min pour une cuisson rosée. Arrosez toutes les 5 minutes avec le jus qui se trouve dans la plaque. Et, les dernières 5 minutes, ajoutez les 3 gousses d'ail noir pour le mettre à température. Laissez le carré reposer cinq minutes à la sortie du four, puis servez.

Le Montescot
30, place des Halles - 28000 Chartres - 02 37 21 56 35.

Terra restaurant : Raviolis de Noël, par Giuseppe

Pour 10 assiettes :

Pâte à raviolis

Mélangez à la main 500 g de farine de blé et cinq œufs jusqu'à ce que l'ensemble devienne lisse. Laissez reposer pendant deux heures au réfrigérateur dans du papier film.

Farce

- 500 g de ricotta de chèvre
- 1 kg d'épinards
- 150 g de parmesan
- 200 g de cébettes
- sel, noix de muscade

Hachez finement les épinards avec les cébettes et faites-les rissoler. Assaisonnez. Mettez la préparation dans une passoire pour évacuer l'eau. Rajoutez la riccotta et le parmesan puis mélangez la farce. Garnissez ensuite les raviolis puis soudez-les. Faites les cuire dans l'eau bouillante. Quand ils remontent à la surface, ils sont prêts.

Sauce tomate

Faites rissoler 1 kg de tomates rouges du Vésuve avec 5 gousses d'ail en y ajoutant 25 g de sel et du basilic. Faites ensuite cuire pendant 15 minutes à feu très doux. Passez la sauce au chinois.

Mousse d'aubergines

Faites cuire trois aubergines entières avec la peau pendant 20 minutes dans un four à 200°. Extrayez la pulpe de l'aubergine et mixez en incorporant de l'huile d'olive extra-vierge, un peu de sel et de poivre.

Le chef italien de chez Terra, Giuseppe Paglia.

Terra Restaurant
65, avenue du Maréchal Maunoury - 28000 Chartres - 02 37 84 81 47.

Déchetteries : vos déchets valorisés

Les habitants de Chartres métropole ont à leur disposition quatre déchetteries pour se débarrasser de leurs déchets. Quels sont les types de déchets acceptés, les jours et horaires d'ouverture, les filières de valorisation ? Les réponses à vos questions.

• Où se situent les déchetteries de Chartres métropole ?

À Chaunay : D821 (Fontenay-sur-Eure)
À Champhol : rue Fontaine Bouillant
À Dammarie : D131 Le Bois de Mivoye
À Saint-Aubin-des-Bois : Lieu-dit « Le Petit Chêne »

• Quels sont les jours et horaires d'ouverture ?

Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois
Lundi : 9h - 12h / 14h - 18h	Lundi : 9h - 12h / 14h - 18h	Lundi : Fermé	Lundi : 14h - 18h
Mardi : Fermé	Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h	Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h	Mardi : Fermé
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h	Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h	Mercredi : 14h - 18h	Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h	Jeudi : Fermé	Jeudi : Fermé	Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h	Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h	Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h	Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h	Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h	Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h	Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h	Dimanche : 9h - 12h	Dimanche : 9h - 12h	Dimanche : 9h - 12h

TOUTES LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FERIÉS

Le dernier accès à la déchetterie doit se faire 15 minutes avant la fermeture.

Les dimanches 24 et 31 décembre, les déchetteries seront ouvertes aux horaires habituels. Elles seront fermées les lundis 25 décembre et 1er janvier, ces jours étant fériés.

• Comment accéder aux déchetteries ?

Il faut une carte, valable sur les quatre sites. Si vous n'en avez pas, les agents d'accueil vous la fourniront sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité (pour les particuliers). Les professionnels doivent fournir un extrait de Kbis.

• Quels-sont les types de déchets acceptés et refusés ?

Déchets acceptés :

** DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)*

Déchets interdits :

Une seconde vie pour les cycles et le petit mobilier :

La nouvelle déchetterie de Chaunay dispose d'un local du réemploi où vous pouvez déposer vos vélos (complets ou incomplets) et vos petits meubles (en bon état). Ils y seront nettoyés, réparés si besoin, puis vendus par les régies de quartier.

• Que deviennent les déchets déposés en déchetterie ?

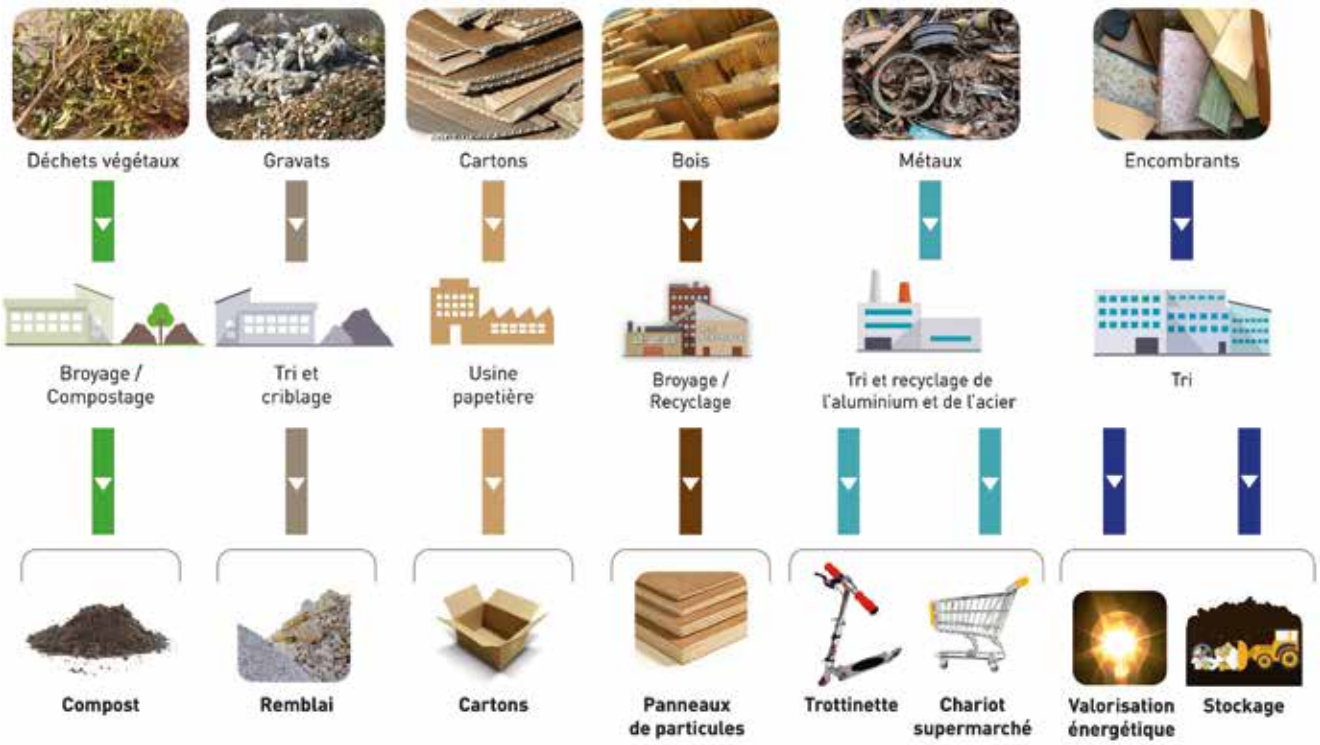

• Y-a-t-il des consignes spécifiques à respecter ?

Interdit de fumer et «d'apporter du feu»

Les enfants doivent rester à l'intérieur des véhicules

Interdit de récupérer sur le site

Interdit de descendre dans les bennes

Interdit d'entrer à pied sur le site

Coupez votre moteur pendant le dépôt

NB : si vous utilisez une remorque, celle-ci doit être bâchée pour éviter que des déchets se dispersent sur la voie publique durant le trajet.

• Accès pour les personnes à mobilité réduite

Lorsque vous présentez votre carte d'accès à l'agent d'accueil, n'hésitez pas à lui signaler que vous avez besoin d'aide pour décharger vos déchets.

Pour tous renseignements :

0 800 22 20 36 Service & appel gratuits

Info sécurité routière

A la déchetterie de Chaunay, respectez l'accès !

Si vous venez du rond point « Mon Idée », vous devez aller jusqu'au rond-point de la zone commerciale de Barjouville puis faire le tour du rond-point pour accéder à la déchetterie par le premier portail. Ne coupez jamais la ligne continue !

Réduisez vos déchets papiers grâce au « stop pub »

Apposer un autocollant stop pub sur sa boîte à lettres est un moyen efficace de réduire vos déchets de journaux et prospectus. Cela représente environ 18 kg de déchets évités ainsi par an et par habitant. L'impact de ce geste simple est donc loin d'être négligeable. En effet, à l'échelle d'une agglomération de la taille de Chartres métropole, cela représente sur un an plus de 2000 tonnes de papiers détournés de nos poubelles.

Si vous souhaitez vous doter de cet autocollant, sachez qu'il est disponible gratuitement à l'accueil de votre mairie (et aussi en téléchargement sur le site internet de Chartres métropole).

Calendriers de collecte 2018

La distribution des calendriers de collecte des déchets 2018 pour les communes de l'agglomération est programmée du 15 au 31 décembre. Les calendriers seront également consultables et téléchargeables sur le site **www.chartres-metropole.fr**

Après Noël, déposez vos sapins en déchetterie

Il est rappelé que les sapins de Noël ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères. Ils doivent être déposés dans l'une des quatre déchetteries de l'agglomération pour suivre la filière de valorisation.

Dotations en sacs poubelle 2018 : rendez-vous à partir du 12 février

Comme chaque année et dans les mêmes conditions, des sacs poubelle seront mis à disposition des habitants des communes urbaines de l'agglomération. La dotation débutera le 12 février 2018 et s'achevera le 28 avril.

Dates, lieux et modalités de retraits dans le prochain numéro de *Votre Agglo*.

Les « drôles de dames » de la cellule d'accueil du Guichet unique

Elles sont huit et sont chaque jour au service des usagers de l'agglomération. Leurs points forts : être polyvalentes et avoir réponse à tout.

Une partie de l'équipe d'accueil du Guichet unique : Cindy, Florence, Lydia, Karine et Sonia.

Depuis 2014, le Guichet unique rassemble en un même lieu, boulevard Chasles, face au Théâtre, l'ensemble des services publics de Chartres métropole, de la Ville de Chartres ou encore du Centre Communal d'Action Sociale, auxquels sont venus s'ajouter Chartres Métropole Habitat, Filibus, l'Espace Info Energie, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, une chargée de mission insertion et solidarité et bien d'autres encore. ***« La création de ce Guichet unique est une préfiguration du futur Pôle administratif en cours de construction***, détaille Sophie Moraux-Coulaud, chargée de mission front-office du Pôle administratif. ***Cette modernisation des services publics locaux permet aux usagers de joindre tous leurs interlocuteurs en un lieu unique. »***

Du lundi au samedi matin, les huit agents de la cellule d'accueil du Guichet unique reçoivent physiquement et par téléphone les visiteurs. Elles sont formées pour répondre à tous types de questions concernant la Ville, Chartres métropole et leurs satellites (Chartres Métropole Eau, Chartres Métropole Assainissement, Synelva...). ***« Ce point d'entrée unique permet à l'usager d'avoir un premier niveau de renseignement, puis d'être orienté si besoin vers le bon service. »***

Chaque mois, 6000 personnes poussent les portes du Guichet unique. Les demandes se répartissent ainsi : formalités administratives : 34 %, renseignements Filibus : 30 %, cellule d'accueil pour tous services confondus : 25 %, action sociale: 9 %, Chartres Métropole Habitat : 1 %. Le 1% restant représente les permanences temporaires des PEP 28, de l'EIE, l'OPAH, la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) et quelques familles reçues dans les services.

Si les huit conseillères sont polyvalentes, elles n'en ont pas moins leurs spécialités. Pour Sonia et Léa, ce sont les objets trouvés. 540 objets ont par exemple été réceptionnés et consignés en 2016. Laëtitia et Karine, au bout du fil du numéro vert infos déchets, sont quant à elles incollables sur les jours de ramassage des poubelles ou les horaires d'ouverture des déchetteries. Cindy est « madame enquêtes publiques » : elle renseigne les visiteurs et met les documents à leur disposition. Lydia, quant à elle, assure la gestion des plannings de ses collègues, quand Florence et Annabelle s'occupent notamment des statistiques des dossiers de demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

A ce sujet, petit message des agents d'accueil : respectez les rendez-vous fixés ! ***« En septembre dernier, 30 % des personnes qui avaient rendez-vous pour le dépôt d'une demande de carte d'identité ou de passeport ne se sont pas présentées... Désormais, chaque rendez-vous doit systématiquement être confirmé auprès de l'accueil 48 h avant la date et l'heure fixées (par téléphone ou courriel). Malgré leur confirmation, de trop nombreuses personnes ne se présentent pas, ce qui pénalise des personnes qui elles, attendent un rendez-vous en urgence. »***

À Luisant

Du nouveau chez *Espace Auto*

Depuis le 1er septembre, Florian Bourdeloup est le nouveau gérant d'**Espace Auto** – Concessionnaire Aixam. Originaire du département, Florian Bourdeloup était agriculteur, mais l'envie de découvrir autre chose s'est manifestée et après une recherche d'entreprise pendant un an, son choix s'est porté sur cette concession comptant six salariés. *« Aixam est le leader de la voiture sans permis en France*, souligne-t-il. *Nous vendons des véhicules neufs, dont certains électriques, et d'occasion. L'entretien et la location font partie de nos services et nous avons six véhicules de courtoisie que l'on prête gratuitement, le temps des réparations. »* A noter qu'il est possible de conduire une voiture sans permis dès 14 ans. Autre nouveauté, **Espace Auto** sera prochainement franchisé Rent A Car.

Espace Auto
Concessionnaire Aixam – 8, rue des Chênes – LUISANT – 02 37 30 96 77

Développement personnel

Retrouver de la sérénité

Coach certifié RNCP master 1 (Répertoire National des Certifications Professionnelles) en développement personnel, Marie-Christine Julien se propose de vous accompagner dans vos problèmes quotidiens : confiance en soi, gestion des émotions, prise de parole en public… *« Je suis inspirée par la psychologie positive, cela me permet d'analyser les émotions*, détaille-t-elle. *On a des peurs, des craintes mais il est possible de débloquer ces freins. Accepter un coaching, c'est un engagement envers soi-même. Il faut compter entre cinq et dix séances pour atteindre l'objectif. Un coaching pour Noël, c'est le plus beau des cadeaux. »* Marie-Christine Julien a suivi une formation de trois ans et peut recevoir à son domicile ou se déplacer si besoin. La première séance est offerte.

Marie-Christine Julien – mariechristine.julien15@gmail.com – 07 86 28 35 19 – Coaching vis-à-vis/téléphone/Skype

Restauration

Des nouveaux gérants pour *Crêp'salads*

Le restaurant à deux pas de la cathédrale de Chartres, **Crêp'salads**, a été repris en août par Didier Hérisson et Carmen Follin. *« Ce n'est pas la première fois que je tiens une crêperie*, explique Didier Hérisson. *J'en avais une à Epernon entre 2003 et 2009 »*. Le cuisinier, qui a un diplôme de maître crêpier, et son associée ont eu envie de revenir à la restauration après avoir tenu un bar-tabac. Au menu chez **Crêp'salads** : des galettes et des crêpes, forcément, mais aussi des tartines et des grillades. Ils proposent aussi « des gratinés », plats à base de pomme de terre, crème fraiche et raclette que Didier Hérisson agrémente au gré de ses envies.

Crêp'Salads - 7, rue Serpente – CHARTRES. *Du mardi au samedi, à partir de 12 h pour le service du midi et à partir de 19 h le soir*
02 37 21 53 12 / dherission@club-internet.fr / : Crep.salads.creperie

À Chartres

Kyo-Art embellit la maison

Anne Anicet, décoratrice d'intérieur, et Caroline Lochon, artiste peintre, se sont rencontrées il y a à peine un an. Et c'est autour d'un projet commun que leur amitié s'est formée : le souhait d'exposer, dans un lieu, leurs savoir-faire. Leur agence, Kyo-Art, a ouvert le 17 octobre. « *Ce que l'on propose va du simple conseil en couleurs à la gestion d'un chantier entier, en passant par la réalisation de fresques murales* », explique Anne Anicet. Ce « showroom » leur permet de « *toucher une nouvelle clientèle, car nos métiers fonctionnent beaucoup par le bouche-à-oreille.* » Les deux femmes y présentent et vendent quelques pièces chinées ainsi que des œuvres de créateurs, pour certains installés dans la région.

Kyo-Art - 35, rue de la Clouterie – CHARTRES - 02 37 83 41 52. *Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.*

À Champhol

SOS Plomberie 28, à votre service !

Un nouveau plombier vient de poser ses valises à Champhol. Raphaël Armante, diplômé d'un CAP d'installateur sanitaires, se déplace dans l'Eure-et-Loir, ainsi que les départements limitrophes. « *Je peux intervenir sur la plomberie, le sanitaire ou encore la VMC, en neuf ou rénovation, auprès des particuliers ou des petites entreprises* », précise-t-il. Après avoir été salarié pendant près de 21 ans, Raphaël Armante, passionné par son métier, se lance ainsi dans une nouvelle aventure, « *avec l'envie de satisfaire tous les clients.* » Pour cela, il aime travailler à l'ancienne (brasage cuivre) et assure des devis gratuits.

Raphaël Armante – SOS Plomberie 28
47, rue des Hautes Bornes – Champhol –
07 81 05 42 12 / sos.plomberie.28300@gmail.com

À Chartres

Un souffle d'art sur Chartres

Nathalie Dumontier vient d'ouvrir son nouvel atelier de création à Chartres. Cette artiste, titulaire d'un CAP de verrier, vous invite à découvrir ses peintures à l'huile et ses créations originales d'objets en verre (cabanes, sculptures, totems). « *Je suis artiste peintre et artiste verrier*, confie celle dont les tableaux sont exposés à La Haye, Cologne ou Shanghai. *Je peux également faire des vitraux sur commande. J'aime travailler le verre et la nature m'inspire beaucoup. C'est l'âme de mon travail.* » Avec les chutes de verres, Nathalie réalise également des bijoux en pièces uniques. Pour les fêtes de fin d'année, des tableaux petits formats seront disponibles. L'atelier sera ouvert tous les dimanches de décembre (10 h – 13 h et 15 h – 18 h) ainsi que le dimanche 24 jusqu'à 17 h.

Nathalie Dumontier – 23, rue Chauveau Lagarde – Chartres –
06 11 12 36 45 / www.nathalie-dumontier.com

À Chartres

Margaux Michel coache les adultes et les ados

En octobre, Margaux Michel est devenue coach. Elle peut accompagner les adultes dans leur démarche de développement personnel (confiance en soi, problèmes de communication, levées d'obstacle…), mais aussi les adolescents, qu'elle connaît bien pour avoir été éducatrice. *« Je peux les aider dans leur scolarité en travaillant avec eux, par exemple, sur comment préparer un examen : gérer son stress, prendre la parole, élaborer un projet d'orientation. Je peux aussi les aider à mieux se connaître et les accompagner dans les problématiques liées à l'adolescence. Les conflits avec les parents, par exemple. »* Un suivi pour atteindre son « objectif » peut aller de trois à dix séances.

Margaux Coaching – CHARTRES - 07 61 53 48 26 / **mchcoaching.fr** / : mch coaching / mchcoaching28@gmail.com@orange.fr.

À Chartres

Du nouveau pour la conseillère en *Fleurs de Bach*

Spécialiste des Fleurs de Bach (des fleurs, prises sous forme de gouttes, qui agissent sur les émotions), Anne Lecamus propose une thérapie intuitive pour décoincer les fardeaux généalogiques et traiter les blocages chez les adultes, adolescents, enfants et bébés, et même les animaux.
Elle organise des rencontres, à la brûlerie de café Les Rois mages, les jeudis de 15 h à 19 h *« On y discute et chacun peut tester individuellement les fleurs »*. Anne Lecamus organise aussi des conférences, un samedi par mois, à la librairie L'Esperluète. Elle a développé sa collection de mugs, disponibles sur internet, pour accompagner la prise des fleurs. La conseillère propose enfin des soins énergétiques, travaillant sur « l'esprit-corps » ou veillant à l'alignement du corps.

Anne Lecamus – CHARTRES - 02 37 26 92 06 / contact@macuisineauxfleursdebach.com / **www.macuisineauxfleursdebach.com**

À Chartres et Thivars

Shiatsu et Do in pour plus de bien-être

Dans son cabinet chartrain, Patricia Eyraud, diplômée en médecine chinoise, pratique le shiatsu, une technique de massothérapie. *« On travaille par pressions larges sur l'ensemble du corps, les vêtements confortables sont conseillés. Cette méthode permet de régler migraines, constipation, problèmes digestifs, troubles du sommeil, douleurs lombaires, anxiété… »* Elle aide à affronter un événement stressant, accompagnant adultes, adolescents et enfants. Patricia Eyraud propose aussi de la réflexologie plantaire et dispense, à Thivars, des cours collectifs de Do In. *« Il s'agit de pratiquer des exercices simples en accord avec la respiration. »* Cette discipline, accessible à tous, permet de lutter contre les tensions. Originalité : les exercices évoluent au fil des saisons.

Patricia Eyraud - 58-60, avenue du Maréchal Maunoury - CHARTRES - 06 50 81 00 90.

Fait maison

Miss Ô Délices : pause gourmande pour le déjeuner ou le goûter

Quiches, burgers, pâtes à manger sur place ou à emporter… C'est ce que propose **Miss Ô Délices**, alias Sylvie Garnier, dans son local à l'heure du déjeuner. Elle a ouvert son commerce le 31 octobre dernier et tout y est fait maison. La pâtissière de formation aime réaliser les gourmandises sucrées, qui peuvent être dégustées en dessert ou à l'heure du goûter. *« Par rapport à ce que faisait mon prédécesseur, j'ai décidé de développer l'activité salon de thé. J'aime surtout confectionner les macarons et les cupcakes. J'ai installé une salle confortable, à l'étage, avec des fauteuils. »* La commerçante crée également des boissons chaudes, agrémentées de sirop au choix et de crème chantilly. Elle propose aussi une vingtaine de thés bios.

Miss Ô Délices – 6, rue de la Volaille – CHARTRES – 09 84 12 71 89 / : Miss Ô Délices. *Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 17 h 30.*

À Chartres

Chez *KRAFT*, des objets tendances

Hugo Llorca, 19 ans, a ouvert, le 21 octobre, sa boutique de décoration et cadeaux vendus à petits prix, KRAFT. *« Après le bac, j'ai suivi une formation de communication, mais ça ne me correspondait pas*, raconte le jeune homme. *J'ai quand même validé mon diplôme, mais en parallèle, j'ai lancé un site internet de vente d'objets. Grâce aux réseaux sociaux, j'ai réuni une communauté. »* Dans son magasin, on trouve de jolies bougies, des sacs en coton, des carnets, quelques objets sérigraphiés (Harry Potter, Star Wars…). Les commandes via internet peuvent être retirées en boutique.

KRAFT - 33, rue Noël-Ballay – CHARTRES - 09 87 39 89 32.
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h et le lundi en prévision des fêtes de 13 h 30 à 19 h.
et : kraftdecoration - **www.kraftdeco.com**

À Chartres

La bakery de Sarah

Brunch, cake au citron, gâteaux anglo-saxons et boissons chaudes, Le Comptoir de Sarah est le nouveau lieu de rendez-vous des gourmets. Après des études à Paris et une première expérience dans l'immobilier, Sarah Leidelinger est revenue à Chartres pour ouvrir sa boutique, avec l'aide de sa meilleure amie. Ici, tout est fait maison et les végétariens trouvent leur bonheur. *« Je veux apporter de la fraîcheur aux clients, avec des produits qui changent en fonction de la saison*, explique Sarah. *Nous faisons également des gâteaux sans gluten. »* Le Comptoir de Sarah souhaite développer également une partie traiteur. Quand il fera beau, les deux amies veulent proposer des nocturnes, avec des tapas et de la sangria…

Le Comptoir de Sarah – 6, place Billard – CHARTRES - : @leComptoirdeSarah28 / : le_comptoir_de_sarah_28.
Ouvert le mardi de 14 h à 18 h, du mercredi au dimanche de 11 h à 18 h.

En verre et contre tout

La palette de Vincent Pascal est large. Maître verrier, cet habitant de Poisvilliers, qui a travaillé plus de dix ans aux ateliers Loire, est aussi à l'aise avec les techniques traditionnelles que modernes. Il exerce son savoir-faire aussi bien sur commande et sur mesure qu'en suivant son inspiration. Sa parfaite maîtrise de la peinture sur verre et son goût pour le street art, dans lequel il s'épanouit aérosol en main, permettent à l'artiste de mélanger différentes techniques dans ses œuvres. A l'image de « The Last Game » (vitrail 30 x 40 cm, peinture sur verre, graffiti), où le personnage central est Zeus. ***« Zeus, fils de Cronos et Rhéa, issue du Chaos, se proclame roi des Dieux. Il règne sur le monde des divinités et des mortels. Il impose sa loi, il est rusé, orgueilleux et manipulateur. Les cyclopes lui donnent l'arme absolue : la foudre… »***

Photos : Groupement Martino - Delauney - Lombard.

Vincent Pascal – www.vincent-pascal.fr / 06 88 81 37 24

Le cahier éco de Votre Agglo

- L'entreprise du mois : ***ACTIA*, à Lucé**
- Investissement : Novo Nordisk croît en Chartres
- Ambassadeur C'Chartres : ***La Compagnie des 12 portes***
- ***La Cité de l'innovation*** marque son territoire
- @gglo innovante : la start-up ***OGONE***
- Un métier, des besoins : les conducteurs poids lourds et super poids lourds
- Actus éco : ***ABC Protection ; XO télécom ; Ecrire & Dire ; OC Seven…***
- **Immobilier :** les offres du mois

L'entreprise du mois : ACTIA

ACTIA : une entreprise innovante et surprenante

Implanté à Lucé depuis 2003, le groupe ACTIA évolue sur trois marchés porteurs : l'automotive, les télécommunications et l'aéronautique.

Poussons les portes du site de Lucé et partons à la découverte d'un monde au top de la technologie, dédié aux solutions de « l'aftermarket » et des équipements et services pour les garages et les centres de contrôle technique.

ACTIA a étoffé son offre de matériels et de services pour répondre à l'ensemble des besoins des professionnels de la maintenance et de la réparation automobile : appareils de géométrie des trains roulants, outils de diagnostic multimarque, stations de climatisation, mais aussi bancs de freinage et de suspension. ***« Sur tous ces produits, nous privilégions le « made in France », avec l'objectif d'amener à chacun de nos clients des produits et services à la fois incontournables, simples d'utilisation et innovants »***, indique Marin Prévost, responsable marketing chez ACTIA à Lucé.

Présente à Lucé depuis 2003, l'entreprise déménagera au Jardin d'entreprises à Chartres fin 2018. « ***Nos locaux de Lucé sont vétustes et trop étroits. L'objectif est de se doter d'une vitrine « grand Paris » et d'un outil de production performant pour accompagner notre développement en France et à l'international. Cela représente un investissement immobilier de taille, avec une capacité d'accueil doublée, passant à 160 postes de travail sur une superficie construite de 9 000 m² »***.

ACTIA, groupe international spécialisé dans les systèmes électroniques, compte vingt-et-une implantations dans seize pays. Pour Marin Prévost, ***« cette dimension internationale fait partie intégrante de l'ADN de l'entreprise au même titre que l'esprit pionnier ou la culture industrielle du groupe. L'innovation, l'international et l'industrie forment le socle qui garantit la qualité des solutions ACTIA »***.

L'activité « aftermarket » d'ACTIA assure le suivi des véhicules après leur vente : entretien, réparation et contrôle technique. Trois pôles de compétences forment cette activité : l'atelier connecté, le contrôle technique et le véhicule connecté. Sur le marché français du contrôle technique, ACTIA représente plus de 60 % de parts de marché, avec le passage au contrôle de plus de dix millions de véhicules par an sur ses matériels. ***« Les enjeux environnementaux étant de plus en plus prégnants, ACTIA est moteur de l'élaboration prochaine - à l'horizon 2022 - d'un moyen de contrôle fiable des mono***

Un peu d'histoire…

En 1986, le département « petite série » de Bendix, à Toulouse, réalise une scission à l'origine de la société ACTIA. Le premier produit commercialisé par cette société est le premier équipement de diagnostic électronique du marché, destiné aux véhicules Renault : le XR25.

La société ACTIA poursuit son développement avec deux activités : le diagnostic électronique des voitures Renault, puis Peugeot et Citroën, et les systèmes électroniques embarqués pour les véhicules commerciaux et industriels.

En 1992, ACTIA réintègre ses filiales Alcyon (site d'EMS situé près de Toulouse) et Sodielec (spécialisée dans les télécommunications par satellite).

En 2000, ACTIA fusionne avec Mors, prolongeant ainsi une histoire fortement associée à l'automobile.

En 2003, ACTIA s'implante dans l'agglomération chartraine en reprenant la société MULLER BEM et crée ACTIA MULLER. MULLER BEM a connu un développement lié à l'essor de l'automobile et des premiers équipements de contrôle - liaison au sol, bancs de freinage… - qui font leur apparition dans les années 40. Le virage du contrôle technique est pris avec le lancement en 1987 du fameux Bilanmatic qui connaît un succès sans précédent lorsque le contrôle technique devient obligatoire le 1er janvier 1992.

L'entreprise du mois : ACTIA

Vues 3 D du futur site à Chartres

et dioxydes d'azote, mais aussi des particules fines ». Côté véhicule connecté, ACTIA lance un nouveau boîtier télématique de suivi des données véhicules à distance qui équipera, dès 2018, les voitures et les utilitaires des gestionnaires de flottes en location longue durée ALD et Artegy.

Depuis 1986, le groupe se diversifie sur de nombreux marchés technologiques de niche. Il produit notamment des cartes et des systèmes électroniques adaptés aux marchés de l'aéronautique, du ferroviaire, de la santé ou de la domotique. Marin Prévost précise : ***«Nous sommes par exemple présents dans les véhicules électriques, en fabriquant le module de traction moteur de la Blue Car - les autolib' parisiennes - de Bolloré ou de l'utilitaire Electron2 de Gruau. Autre exemple : notre activité aéronautique fabrique les cartes des calculateurs de vol des Airbus, ou encore deux des modules électroniques pour les 900 satellites de la future constellation Oneweb »***.

Contact : **ACTIA AUTOMOTIVE -**
5 rue de la Taye - 28110 LUCE
Tél. 02 37 33 34 00 - Fax. 02 37 33 34 35 -
Site web : www.actia.com

« Tournés vers l'avenir »

Par Jean-Louis Pech, président du Directoire du groupe ACTIA

Jean-Louis Pech

« Le développement du groupe ACTIA se fonde sur ce que nous sommes : une entreprise familiale, portée par des valeurs de respect et d'engagement, valeurs qui sont mises au service de nos clients. Le groupe ACTIA est ainsi le fruit d'une aventure industrielle unique. ACTIA est une entreprise ouverte au monde, une entreprise rare, profondément humaine, animée d'un fort esprit entrepreneurial et tournée vers l'avenir grâce à des projets innovants soutenus par des investissements annuels en recherche & développement de 12 à 14 % de son chiffre d'affaires. Ces innovations placent ACTIA au cœur du monde d'aujourd'hui, sur les enjeux majeurs que sont la mobilité durable et la mobilité connectée. C'est ainsi, avec confiance, que nous abordons l'avenir. Confiance en nos équipes, confiance en la relation avec nos clients, et nous sommes persuadés que les orientations que nous avons choisies nous permettront de franchir encore de nouvelles étapes dans notre développement ».

ACTIA Group en chiffres

Date de création : 1986
Date d'implantation à Chartres : 2003
Activité : systèmes électroniques
Fondateurs : Louis PECH et Pierre CALMELS
Siège social : Toulouse
Direction : Jean-Louis PECH
Responsable du site de Lucé : Fabrice MARIN
Implantations : 21 dans le monde
Filiales : 16
Effectifs : 3 500 collaborateurs dans le monde
158 salariés sur le site de Lucé
Chiffres d'affaires : 431,6 M€

Investissement

Novo Nordisk croît en Chartres

***« Pour que chacun de nos investissements soit approuvé, il faut que l'environnement local reste attractif. C'est le cas à Chartres »*, a expliqué Kasper Bødker Mejlvang, directeur général, en inaugurant une nouvelle extension du site de Novo Nordisk Chartres.**

La date n'a pas été fixée au hasard. C'est le 14 novembre, journée mondiale du diabète, que Novo Nordisk Production a inauguré son nouveau bâtiment. Celui-ci accueille notamment le restaurant de l'entreprise. ***« Cette extension a été pensée avec un objectif très important : renforcer le bien-être des collaborateurs en leur offrant des espaces de rencontre, d'échange, de restauration agréables, lumineux, spacieux et conviviaux »***, détaille Kasper Bødker Mejlvang, directeur général de Novo Nordisk Chartres.

100 millions sur quatre ans

Mais ce nouvel ensemble fait partie d'un programme d'investissements plus vaste, puisque la surface libérée par l'ancienne cantine va permettre d'agrandir l'espace de production, d'augmenter les volumes produits et de répondre à la croissance de l'activité.

Kasper Bødker Mejlvang, directeur général de Novo Nordisk Chartres, et Franck Masselus, vice-président de Chartres métropole, ont inauguré les nouveaux locaux le 14 novembre.

« Le programme d'investissements lancé en 2016 comprend également l'installation de nouveaux équipements de lavage, la centralisation de la production de froid du site et de nouveaux équipements de neutralisation des effluents, souligne Kasper Bødker Mejlvang. ***Ces projets sont essentiels pour la qualité de vie au travail de nos salariés, l'accueil de nos visiteurs et partenaires extérieurs et la limitation de notre impact environnemental. Ils doivent aussi permettre de consolider les dernières étapes de croissance très rapide de ces dernières années, et de préparer les augmentations de capacités du site pour l'avenir. »***

Plus de 20 millions d'euros ont été investis tous les ans depuis plus de quinze ans à Chartres, sur un site où les effectifs ont augmenté de 50 % depuis 2013. 1200 personnes y sont employées aujourd'hui, ce qui fait de Novo Nordisk Production Chartres la plus grande entreprise industrielle d'Eure-et-Loir. Le groupe a annoncé en 2016 un programme d'investissement de 100 millions sur quatre ans, destiné à augmenter fortement sa capacité de production. Il doit s'accompagner de l'embauche de 250 salariés supplémentaires.

C'est Chartres !

Les ambassadeurs C' Chartres !

C'Chartres est l'étendard qui symbolise notre désir d'agir ensemble pour développer l'attractivité de notre territoire. Etre ambassadeur **C' Chartres**, c'est porter des valeurs communes, s'engager à mettre en avant les atouts de l'agglomération pour favoriser ainsi son rayonnement. Le Club réunit toutes celles et tous ceux qui aiment Chartres et ses environs et souhaitent le faire savoir au plus grand nombre. Pour devenir ambassadeur **C'Chartres**, rendez-vous sur www.c-chartres.fr rubrique « Tous acteurs ».

La Compagnie des 12 Portes

Présentez-nous votre activité ...

La Compagnie des 12 Portes est une association théâtrale, installée à l'Espace Soutine à Lèves depuis trois ans. Tous les ateliers sont animés par Franck Arrondeau, Chartrain d'origine. Après une dizaine d'années en région parisienne à monter ses premières créations, ce comédien, auteur et metteur en scène est revenu à Chartres il y a 4 ans pour créer une nouvelle structure et proposer de nouvelles pièces. Un an plus tard, grâce à l'aide de Franck Laguilliez, président de l'association, la Compagnie ouvrait ses portes. Nous proposons des ateliers pour tous, dès l'âge de 6 ans. La Compagnie compte plus de 70 apprentis comédiens. Toutes les techniques sont abordées dans un climat convivial et ludique : le placement de la voix, du corps, les émotions, la création de personnages, l'improvisation... Chaque année, Franck Arrondeau écrit plusieurs pièces que nous présentons à Chartres et dans sa région. Les comédiens adultes ont proposé six créations en deux ans : Mon faux sapin, Les Dominos, Acte Manqué, Classe primaire, La chute de la maison Chatterfield et Arrêt d'urgence, qui ont remporté un franc succès.

Quatre nouveaux spectacles sont en préparation, sans compter les créations des différents groupes enfants et adolescents.

Que peut vous apporter C'Chartres et comment allez-vous le valoriser ?

Il était intéressant pour nous de nous associer à la marque C'Chartres pour les valeurs qu'elle représente. Celle-ci valide et crédibilise notre souhait de participer au rayonnement de Chartres et de son agglomération. La Compagnie des 12 Portes valorisera ce partenariat en continuant à véhiculer le logo de la marque C'Chartres grâce à ses outils de communication, mais aussi en participant à sa visibilité hors de notre région, notamment lors de nos représentations à Paris.

Que pensez-vous de la marque C'Chartres et pourquoi avoir choisi d'intégrer le Club des ambassadeurs ?

Nous sommes très attachés à notre ville et à sa région. C'Chartres et la Compagnie des 12 Portes ont une ambition commune : valoriser Chartres et son agglomération. Depuis trois ans, nous exportons nos créations chartraines dès que nous le pouvons. Rejoindre la marque C'Chartres qui dynamise notre agglomération était pour nous une évidence.

Compagnie des 12 Portes

06 18 23 48 17 - ciel2portes@gmail.com - www.lacompagniedes12portes.com

Innovation et développement

La Cité de l'Innovation marque son territoire

Créer un écosystème propice à l'innovation et au développement du numérique, c'est soutenir la performance des entreprises locales. C'est également être attractif pour accueillir de nouvelles sociétés innovantes, start-up et jeunes pousses qui régénèrent et diversifient le tissu économique.
Le président de Chartres métropole, Jean-Pierre Gorges, accompagné du président de la CCI d'Eure-et-Loir, Michel Guerton, est venu en faire le constat à la Cité de l'Innovation, neuf mois après son ouverture.

La Cité de l'Innovation, tremplin du développement de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du numérique

Sur les rails depuis presque un an (l'ouverture a au lieu en janvier 2017), la Cité de l'Innovation est le nouveau symbole érigé par Chartres métropole dans le but de favoriser le développement des filières d'avenir. Le projet de la Cité de l'Innovation est un projet global de réaménagement de l'ancien site militaire le CM 101, au Coudray, en pôle économique tourné vers l'innovation. L'objectif est de centraliser sur ce lieu l'ensemble de la chaîne de valeur liée à l'innovation, en allant du service d'accompagnement à l'innovation pour les entreprises du territoire à l'hébergement de jeunes pousses. La Cité de l'Innovation se doit également de répondre au parcours résidentiel des jeunes start-up en proposant des infrastructures pouvant héberger des entreprises innovantes de taille intermédiaire.

Un incubateur de start-up pour accompagner les jeunes pousses

La Cité de l'Innovation accueille dès aujourd'hui l'incubateur de start-up du CEEI-Chartres (1er Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation de la région Centre, structure labellisée au niveau européen pour l'accompagnement de projets innovants). Ce service de la CCI d'Eure-et-Loir permet l'hébergement et l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes grâce à une équipe d'experts en accompagnement de startups. L'objectif est de permettre aux entrepreneurs de passer de l'idée au prototype puis à la commercialisation.

Aujourd'hui, l'incubateur du CEEI-Chartres héberge déjà douze start-up (voir par ailleurs) pour quarante-cinq emplois.

Découvrez les start-up de la Cité de l'Innovation

ALLEA est un cabinet indépendant spécialisé dans le domaine de la **dématérialisation**.

www.allea-solutions.fr

Comparateuragricole.com est le n°1 des sites internet permettant aux agriculteurs de vendre en ligne leurs camions de céréales en garantissant les meilleurs prix.

comparateuragricole.com

CGPRO est un coach patrimonial en ligne pour optimiser et développer son patrimoine en toute confidentialité et simplicité.

www.cgpro.tv

Loop Me est une marque de ceintures en silicone personnalisables via une plateforme en ligne. Expertise en prototypage rapide / Impression 3D.

www.loopme-store.com

Dolexia Technology est une application multi-plateforme pour organiser des courses automobiles. Dolexia Technology travaille sur la création d'une application web afin de proposer aux équipes d'ingénieurs et de mécaniciens un support logiciel pour leur permettre d'organiser et de gérer de A à Z une course.

Innovation et développement

La Cité de l'Innovation va se développer

Courant 2018, la Cité de l'Innovation va s'étendre avec la réhabilitation de nouveaux bâtiments pour accueillir :

- CM'IN (Chartres métropole Innovation numérique) ;
- une extension de l'incubateur ;
- un hôtel d'entreprises
- un espace pour accueillir des formations innovantes ;
- un espace central d'animation et de visibilité et d'attractivité de la Cité, symbole de l'esprit collaboratif du lieu (avec des fonctions mutualisables : coworking, fablab, espace événementiel, salle de réunion, showroom…).

La nécessité d'innover est une des motivations à l'origine de ce projet. L'innovation est un enjeu crucial qui garantira la compétitivité des entreprises de demain. L'idée phare du projet est de positionner la Cité de l'Innovation comme un centre de ressources, un lieu fédérateur qui permettra aux entreprises, aux porteurs de projets et aux jeunes talents de partager des besoins, des compétences et des connaissances, de créer un environnement où il existe cette philosophie de la R&D, de la créativité, l'envie d'expérimenter, de collaborer et de progresser.

Plus d'info :
www.cm101innovation.fr
Facebook : @CM101innovation

Contact :
Simon Teil-Madec
simon.teil-madec@agglo-ville.chartres.fr
02 37 91 36 31

Expertise Végane Europe est l'organisme français de contrôle et de labellisation des produits véganes.

www.certification-vegan.fr

L'application mobile ***WAW*** permet d'explorer les looks beauté de ses amies, de découvrir leurs trousses virtuelles et tous leurs secrets.

www.waweffect.com

OGONE est créateur du logiciel « ANTICIP » qui permet aux artisans du bâtiment de concevoir facilement et de manière autonome une projection de fin de travaux en réalité virtuelle.

ogone-tech.com

V-labs est un studio de développement spécialisé dans la création d'applications web & mobile.

www.v-labs.fr

Smartdron télépilote des drones spécialisés en prises de vues aériennes techniques (diagnostique thermique, photogrammétrie, cartographie et topographie…).

smartdron.fr

Stratocore est spécialisée dans l'édition de logiciels et a notamment développé le logiciel PPMS (Plateform Pilot Management System).

stratocore.com

@GGLO INNOVANTE

OGONE : réalité virtuelle & augmentée

La société *OGONE* vient de s'installer à la Cité de l'Innovation, au cœur de l'incubateur du CEEI-Chartres. Cette start-up, qui propose des solutions immersives grâce aux nouvelles technologies, développe une solution clé en main pour les artisans.

Co-fondateur de la start-up ***OGONE***, Alain Brochen travaille depuis 2001 dans le milieu de la réalité virtuelle. Bien que peu développée à l'époque, cette nouvelle technologie proche du jeu vidéo offrait déjà des perspectives technologiques exceptionnelles.

Une première expérience dans le patrimoine

En 2012, Alain Brochen se lance dans l'aventure entrepreneuriale et créée sa propre structure. L'objectif est alors d'offrir une expérience captivante et amusante pour découvrir des lieux touristiques. Les technologies de réalité virtuelle et de réalité augmentée permettent de compléter le parcours classique du visiteur en y ajoutant une touche ludique et innovante, sans encombrer l'espace d'exposition ou le lieu de visite, notamment par l'utilisation de casques de réalité virtuelle. Puis, l'entrepreneur décide de faire un virage à 180° pour mettre ses compétences au service d'un nouveau marché : l'artisanat.

ANTICIP : solution de réalité virtuelle clé en main pour les artisans

Sa volonté est de démocratiser et d'étendre l'usage de la réalité virtuelle et/ou augmentée auprès des TPE/PME en développant des solutions utiles et abordables, tant financièrement que dans leur utilisation. Alain Brochen s'associe avec de nouveaux collaborateurs pour créer la start-up ***OGONE*** et développe la solution clés en main « ANTICIP ». Ce logiciel permet aux artisans du bâtiment de concevoir facilement et de manière autonome une projection de fin de travaux en réalité virtuelle. Avec ANTICIP, les artisans auront la possibilité de créer leur propre plan en 2D via le logiciel. Une fois ce plan dessiné, le logiciel le transformera automatiquement en 3D et le rendra compatible avec les casques de réalité virtuelle. Les artisans pourront donc ainsi montrer à leurs clients le résultat final des travaux envisagés. Ce logiciel ANTICIP a été conçu et prototypé avec des artisans afin d'être un vrai argument commercial pour ces derniers dans leur relation client. La société ***OGONE*** désire créer un logiciel simple et accessible à tous, notamment en proposant des formations personnalisées.

La start-up a choisi Chartres pour finaliser sa stratégie de lancement et bénéficier des conseils du CEEI-Chartres au sein de l'incubateur. Les artisans devraient pouvoir tester ANTICIP début 2018.

Contact : **OGONE**
CM101 – Cité de l'Innovation - CEEI Chartres
Bât.22 – 36, Rue des Bellangères - 28630 – LE COUDRAY
info@ogone-tech.com - 06 60 98 48 16 - www.ogone-tech.com @OgoneTech @Ogone.Tech

Un métier, des besoins

Conducteurs poids lourds et super lourds : entre besoins de recrutement et pénurie de main d'œuvre

Le secteur du transport embauche. Pourtant, les offres d'emploi qui se multiplient dans cette filière trouvent rarement preneur. Parmi les métiers directement concernés : les conducteurs poids lourds (PL) et super lourds (SPL).

Devenir conducteur PL ou SPL, c'est 100% de chances de trouver un emploi local

Dans l'agglomération, on comptabilise 259 entreprises de transport et entreposage, 4 500 postes et plus de 850 conducteurs routiers. Malgré la conjoncture défavorable, ce chiffre a progressé ces cinq dernières années et le regain d'activité enregistré récemment va amplifier les besoins de recrutement sur ces postes.

Karine Boinet, responsable des ressources humaines au sein du groupe Legendre, à Chartres, le confirme : ***« L'activité repart significativement et durablement. Nous recrutons actuellement sur une dizaine de postes et nos besoins perdureront en 2018 »***. Pourtant, malgré ces besoins, les difficultés de recrutement sont de plus en plus importantes pour les entreprises locales, comme le confirme Bruno Granet, directeur général du groupe Legendre : ***« Il n'y a pas à l'échelle du département de diplômes type CAP conducteurs mis en œuvre. Seules les actions de professionnalisation sont réalisées, mais à un volume insuffisant par rapport aux besoins, et ce depuis plusieurs années. L'évolution de notre métier est mal connue, notamment en termes de digitalisation systématique des métiers du transport, et notamment pour les conducteurs »***.

Des conditions de travail confortables et sécurisées accessibles à tous

Pour Karine Boinet, ***« les chauffeurs sont autonomes, en contact permanent avec les clients et en synergie avec leurs collègues via les réseaux. C'est un métier qui offre liberté et convivialité »***. Si l'accès à ces métiers se fait sans diplôme, ni expérience professionnelle, il faut toutefois compter un mois et demi à deux mois de formation avant de pouvoir prétendre au poste : les permis C (poids lourd) ou EC (super poids lourd) complétés par la Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) sont exigés. Parmi les compétences nécessaires, il faut être autonome, ponctuel, se repérer dans l'espace, maîtriser l'informatique embarquée (carte chronotachygraphe) et avoir un bon relationnel.

Devenir conducteur PL ou SPL est donc accessible à toutes et tous. Par le biais de Pôle emploi, d'Aftral « Apprendre et se Former en Transport et Logistique » ou d'entreprises qui recrutent comme Legendre, il est possible d'intégrer rapidement une formation (conduite et FIMO).

Le groupe LEGENDRE recrute

En 2017, le groupe a ouvert 23 postes de conducteurs et en recrute actuellement une dizaine sur l'ensemble de ses sites de transport. En 2018, l'entreprise compte créer également sur la partie logistique une trentaine de postes sur les métiers de préparateur de commandes et de caristes.

Pour postuler :
transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) sur le site internet du Groupe LEGENDRE (www.legendre.fr) ou par mail à l'adresse : candidature@legendre.fr

Présentation du Groupe LEGENDRE

Six grands métiers organisent le groupe : transport multimodal, logistique & stockage, logistique internationale, emballage industriel, transfert industriel & technologique, communication & publicité. Le Groupe LEGENDRE est encore aujourd'hui une entreprise familiale qui met l'humain au centre de ses valeurs. Convaincus de l'efficacité des nouvelles technologies, les collaborateurs du Groupe LEGENDRE sont formés au système de traçabilité et d'informatique embarquée. Son service transport est équipé d'une large gamme de véhicules prenant en compte les dernières normes environnementales.

Actus éco

À la Cité de l'Innovation

La start-up *Biagri* récolte 1,5 million d'euros

Pierre-Antoine Foreau et Vincent Guilhem, deux jeunes fondateurs de la start-up **Biagri** SAS installée au sein de la Cité de l'Innovation à Chartres, ont créé leur site internet Comparateuragricole.com. Nous vous l'avions présenté dans *Votre Agglo* n°64 (avril 2017).

Cet outil indispensable aux agriculteurs leur permet désormais de vendre leurs céréales en ligne tout en proposant un appui technique et commercial pour mieux accompagner la filière. Plusieurs milliers d'agriculteurs et partenaires de la filière agricole sont déjà inscrits sur le site et ont vendu des camions de blé, d'orge, de colza, de maïs, ou ont acheté de l'engrais. 70 000 tonnes de céréales ont déjà transité par la plateforme.

En dix-huit mois d'activité, la société **Biagri** a réussi son pari de lever 1,5 million d'euros auprès du fonds d'investissement Loire Valley Invest et du Crédit Agricole. Elle emploie actuellement neuf salariés avec l'objectif de passer à quinze collaborateurs en 2018.

Vincent Guilherm et Pierre-Antoine Foreau (en haut), fondateurs du site internet comparateuragricole.com, et leur équipe à la Cité de l'Innovation.

Une croissance économique exemplaire pour cette entreprise novatrice, modèle du genre en région Centre-Val de Loire.

Contact : **Biagri - 02 42 14 00 01 - contact@comparateuragricole.com - www.comparateuragricole.com - @comparateuragricole - @comparateuragri**

Au Jardin d'entreprises

Un cabinet d'avocats s'installe

Le cabinet d'avocats **Ginisty-Morin Loisel Jeannot** a été créé en 2008 dans le parc d'activités des Propylées. Depuis le 2 octobre dernier, il a pris ses quartiers dans ses nouveaux locaux du Parc d'Archevilliers, au cœur du Jardin d'entreprises.

Le cabinet propose ses compétences aux entreprises et aux particuliers dans divers domaines : droit commercial, droit du travail, droit social, contentieux de la Sécurité sociale, contentieux des baux, droit de la famille, droit des successions, droit pénal, droit administratif, droit de la presse et droit des transports (permis de conduire).

Sous la houlette de Claire Ginisty-Morin et Céline Loisel, associées cogérantes, Valentin Planchenault, avocat collaborateur, et deux secrétaires expérimentées répondent à toutes demandes de prestations juridiques dans leurs domaines de compétence respectifs. Un avocat collaborateur rejoindra l'équipe début 2018.

Contact :
GINISTY-MORIN LOISEL JEANNOT - Avocats Associés
Rue Gilles de Roberval - Parc d'Archevilliers
Jardin d'entreprises 2 - 28000 CHARTRES -
02 72 34 13 41 / contact@gmljavocats.fr /
www.ginistymorin-loisel-jeannot-avocatschartres.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.

À Dammarie

Commandez en ligne et déjeunez au bureau

Déjà installée rue Saint-Michel et rue Sainte-Même à Chartres, l'enseigne **Oc Seven** ouvrira en janvier 2018 **Oc Seven Restaurateur** dans le parc d'activités de Gellainville. Cet atelier culinaire proposera une restauration en ligne destinée aux entreprises de l'agglomération.

Le concept développé par le chef William Masson s'affirme par un mode d'achat en circuit court au slogan accrocheur : *« C'est frais, c'est bon et c'est fait maison ! »* En partenariat avec Claire Vauris-Pataki, créatrice du blog « Chartres sans gluten » et ambassadrice C'Chartres, la cuisine du chef mettra l'accent sur des recettes gourmandes pour les intolérants au gluten et les gastronomes végétariens. Commandez en ligne et faites-vous livrer au bureau l'une des quatre formules proposées. Les entreprises partenaires d'**Oc Seven Restaurateur** peuvent bénéficier d'avantages pour leurs salariés. William Masson souligne : *« Trois postes ont été créés pour cette enseigne. La mise en place du futur site internet et de la nouvelle charte graphique par l'agence Hémisphères & Cie permettra de nous déployer en ligne sur Orléans, puis Dreux au deuxième semestre 2018 »*. Un beau challenge !

Contact : **OC Seven Restaurateur – 38, avenue Louis-Pasteur 28630 GELLAINVILLE - 07 71 65 71 72 – www.ocseven.fr**

Actus éco

À la Cité de l'Innovation

Ecrire&Dire : la communication au service de tous

L'agence de communication **Ecrire&Dire** est née de la rencontre entre Hélène Duffay et Philippe Cavart. Ils développent actuellement leur activité au sein de la Cité de l'Innovation, au Coudray. Hélène Duffay a travaillé une quinzaine d'années chez Gallimard Jeunesse avant de proposer ses services en communication comme auto-entrepreneure. Philippe Cavart a été journaliste à la radio et dans la presse écrite, puis a travaillé auprès d'élus locaux. Tous deux connaissent parfaitement le territoire et ses habitants. **Ecrire&Dire** travaille aussi bien pour des entreprises que pour des collectivités locales, des associations, des sites patrimoniaux ou des organismes divers.

Emprunte de leur complicité et de leurs savoir-faire, l'agence **Ecrire&Dire** est spécialisée dans l'offre de contenus rédactionnels (journaux, plaquettes, sites internet…), la création graphique et l'animation de réunions quelle qu'en soit la forme. Car si la création du message écrit et visuel est leur ADN, avec le souci permanent du mot juste, ils ont aussi fait de l'animation leur marque de fabrique. La réussite d'un colloque, d'un débat, d'une assemblée tient certes à la qualité des intervenants, mais aussi au dynamisme influé par l'animation. Comme ils aiment le rappeler : ***« Pour nous, vous accompagner dans votre communication, c'est d'abord être vous ! »***.

Contact :
Ecrire&Dire - 06 76 05 25 86 / 06 22 09 44 68 / contact@agence-ecrireetdire.com / www.agence-ecrireetdire.com

XO télécom

L'opérateur chartrain dédié aux entreprises et commerces

Installée depuis 2013 en centre-ville de Chartres, **XO TELECOM** propose des solutions innovantes et flexibles en téléphonie numérique et connectivité Internet, qui ont déjà séduit de nombreux clients professionnels en France. ***« XO TELECOM est un opérateur qui crée clairement la différence par rapport à un opérateur traditionnel***, explique Sébastien Besnier, dirigeant. ***Nos solutions, des plus basiques aux plus élaborées, répondent précisément aux besoins de nos clients… qui nous le rendent bien en faisant notre publicité, car nous communiquons très peu. On nous reproche d'être trop discret localement… »***

L'opérateur vient donc de lancer une offre télécom complète (Internet, téléphonie fixe avec appels inclus, box, raccordement et installation) dédiée à l'agglomération chartraine, destinée aux commerces et TPE, à un tarif très attractif. « ***L'un de nos points forts est la réactivité. Nous accompagnons nos clients lorsqu'ils arrivent dans de nouveaux locaux pour qu'ils soient opérationnels le plus vite possible et puissent se concentrer sur leur activité. »***

Florence Dusseaux, partenaire chez Business Box Development, Yohann Guitter, développement commercial, et Sébastien Besnier, directeur de l'agence XO télécom.

XO TELECOM construit petit à petit son réseau de partenaires apporteurs d'affaires au niveau local mais aussi national. L'opérateur recherche donc constamment de nouvelles compétences pour élargir la palette de solutions clients. **XO TELECOM** s'est ainsi associé avec la société locale Business Box Development de Florence Dusseaux (www.2bdevelopment.com) qui accompagne ses clients dans leur transition numérique et la promotion de leurs produits au niveau local, national et international.

Contact :
XO TELECOM/XLS OPTRONIC – Sébastien BESNIER
6, rue des Bouchers – 28000 CHARTRES – 02 34 40 04 05 - chartres@xo-telecom.com – www.xo-telecom.com

Actus éco

À Lucé

Votre nouveau spécialiste de l'étanchéité

Basé à Lucé, Damien Ravaille a créé la société **L'Étancheur** en juin dernier. A 35 ans, ce jeune entrepreneur compte neuf années d'expérience dans le domaine de l'étanchéité. ***« Nous intervenons sur les travaux d'étanchéité de toitures terrasse, lames bois, terrasses végétalisées, gravillonnées, en neuf ou rénovation, entretien ou recherche de fuites. Nous proposons également des travaux de désenfumage, sécurisation de toiture, bardage, couverture industrielle. »*** Damien Ravaille se déplace dans toute l'Eure-et-Loir, les départements limitrophes et la région parisienne. Il peut intervenir auprès de particuliers, constructeurs de maisons, promoteurs, collectivités locales ou industriels. En pleine expansion, l'entreprise va se structurer avec l'arrivée de deux nouveaux ouvriers en janvier 2018.

Contact : **L'Etancheur - Damien Ravaille - 24, rue de Gascogne - LUCE - 09 87 36 97 79 - contact@letancheur.fr**

À Nogent-le-Phaye

ABC PROTECTION : en toute sécurité

Nouvellement créée à Nogent-le-Phaye, secteur du Bois-Paris, **ABC PROTECTION** est une société spécialisée dans la sécurité électronique : vidéosurveillance, alarmes anti-intrusion, dispositifs de contrôles d'accès et interphonie. **ABC PROTECTION** assure les études, l'installation et le dépannage. A la tête de la société, Didier Simonetto, secondé par deux collaborateurs, s'appuie sur vingt ans d'expérience du métier et une parfaite connaissance du tissu économique local. Si les entreprises sont le cœur de cible d'**ABC PROTECTION**, la société propose aussi ses services aux particuliers. ***« Outre nos compétences et notre savoir-faire, nous mettons l'accent sur la réactivité, qu'il s'agisse d'établir des devis ou de réaliser une intervention***, détaille Didier Simonetto. ***Nous sommes également en capacité d'installer en urgence dans la journée des systèmes de sécurité provisoires raccordés à la télésurveillance. »***

Contact : **ABC PROTECTION**
ZA de Mondétour – 3, route de Gasville – Bois-Paris – 28630 NOGENT-LE-PHAYE – 02 37 24 96 70 / societe@abc-protection.fr / www.abc-protection.fr

À Champhol

Pour avoir le *LOOK*

Créée par Fred Joubert, LOOK publicité a fêté son premier anniversaire en octobre dernier. Cette entreprise de communication visuelle propose différentes réalisations : marquage de véhicules, création d'enseignes simples ou lumineuses, signalisation extérieure et intérieure, cartes de visite, flyers et autres objets publicitaires. ***« Je travaillais comme salarié dans ce secteur depuis 28 ans***, explique Fred Joubert. ***J'ai décidé de créer ma propre entreprise. »*** Le nom de sa société, LOOK (« regardez »), fait référence à l'importance d'attirer le regard. Le chef d'entreprise peut créer un logo et effectuer son marquage. Il travaille déjà pour des entreprises locales, mais se déplace aussi partout en France.

Contact : **Look publicité – 16 A, rue du Bois Musquet – 28300 CHAMPHOL - 02 37 83 33 19 et 06 62 44 40 74 / look.publicite@outlook.fr / Sté LOOK Publicité**

LES OPPORTUNITÉS IMMOBILIÈRES
VOUS RECHERCHEZ UN TERRAIN OU UN LOCAL PROFESSIONNEL DANS L'AGGLOMÉRATION ?
CONTACTEZ-NOUS AU 0800 0800 28

OFFRES FONCIÈRES

Chartres Est, secteur Jardin d'entreprises

À vendre : terrains de 4000 m² à 7 ha pour des activités industrielles.

À vendre : terrains de 3850 m² à 1 ha pour des activités tertiaires.

Nogent-le-Phaye

À vendre : terrains entre 1102 m² et 3283 m² pour des activités artisanales.

Saint-Georges-sur-Eure

À vendre : terrains entre 2628 m² et 29841 m² pour des activités industrielles et artisanales.

OFFRES IMMOBILIÈRES

Chartres Est

À louer ou à vendre : ensemble immobilier indépendant de 4 330 m² construit sur un terrain de 10100 m² avec accès immédiat à la rocade comprenant : 430 m² de bureaux, 3168 m² d'ateliers de stockage et 732 m² de magasin à usage de stockage.

À louer : local de 190 m² refait à neuf. 5 bureaux et une salle de réunion. Double vitrage. Accès rapide à la rocade.

Lucé

À louer : local de 250 m² de bureaux au 1er étage d'un bâtiment multi-activités.

À VENIR

Mignières

Plus de 5 hectares divisibles pour des activités industrielles et artisanales.

Morancez

Plusieurs parcelles d'environ 6000 m² pour des activités artisanales.

Spécial métiers d'art

Dans le cadre d'une politique concertée en faveur du développement des métiers d'art en centre-ville, **la Ville de Chartres recherche des métiers rares ; des créateurs ; des restaurateurs spécifiques...**

Contactez Luc DAUVILLIER
Chambre des métiers et de l'Artisanat
luc.dauvillier@cm-28.fr - 02 37 91 57 00

Osez l'achat public !

Comment faciliter l'accès aux marchés publics des entreprises locales tout en respectant les obligations réglementaires ?

Marchés de prestations de services, de travaux, de fournitures, de prestations intellectuelles...

Retrouvez toutes les consultations de Chartres métropole, de la Ville de Chartres et des structures associées sur la plate-forme :

www.marches.agglo-chartres.fr

Les diableries du meunier de Clévilliers-le-Moutiers ...

Aux temps anciens, les meuniers étaient la cible de la vindicte populaire. On leur prêtait un caractère ambigu, voire sulfureux, et de plus, ils jouissaient d'un statut social plus élevé que celui du commun des mortels. Mais surtout, par des pratiques douteuses, ils avaient le pouvoir d'affamer le pauvre monde, le pain étant au temps jadis la base de l'alimentation. Parmi les dictons et autres proverbes dont on les affublait, nous en avons retenu un qui résume à lui seul le peu de considération qu'on leur accordait : ***« Il n'y a pas plus hardi que la chemise d'un meunier, en effet cette chemise prend tous les matins un voleur au collet ! »***

Habités par le Malin, ils étaient soupçonnés d'être capables d'agir sur le climat. C'est pourquoi, en ce terrible hiver 1709 où hommes et bêtes moururent par milliers ne pouvant supporter la morsure d'un froid intense, le meunier du moulin de la Folie à Clévilliers fut mis en cause dans l'arrivée de cet hiver exceptionnel où il gela à pierre fendre pendant tout le mois de janvier. Pour autant, le meunier poursuivait son activité professionnelle tout en exerçant ses talents de « toucheux ». En effet, il avait le pouvoir de guérir les membres gelés des villageois par apposition de son marteau à rhabiller les meules. Il tenait, disait-il, ce pouvoir du bon saint Martin, saint patron de la paroisse, dont on sait qu'il avait donné la moitié de son manteau à un pauvre hère grelottant de froid. Mais, au moulin de la Folie, qui continuait à tourner malgré les conditions climatiques, les pauvres gens qui apportaient leurs dernières réserves de blé constataient qu'on leur redonnait moins de farine qu'autrefois. En cause, la pratique de « l'envolage » qui permettait aux meuniers de se payer également en nature. Tous ces comportements ne pouvaient qu'attiser la colère contre ce bonhomme qui profitait de la situation. Et pourtant, dans les jours suivants, l'odieux meunier commit une faute surprenante. Croyant livrer un sac de farine à un client, il lui apporta un sac de pièces d'or ! Une telle richesse par ces temps de misère renforçait le côté maléfique et provocateur du personnage. De plus, pour parachever sa malfaisance, il exigeait des paysans d'être payé de son travail immédiatement, alors que l'usage voulait qu'il le fût en fin d'année en une seule fois.

« Donne-moi ta fille et j'abandonne ta dette »

Parmi ces pauvres gens méprisés et pris en otage, l'un d'entre eux, le Père Polyte, avait une fille superbe, bonne à marier, parée de toutes les vertus et de toutes les grâces, qui répondait au doux nom de Marie-Ange. Le meunier, qui la convoitait secrètement, proposa alors un marché au Père Polyte : ***« Donne-moi ta fille et j'abandonne ta dette. »*** Pour aider ses parents, la tendre enfant, obéissante, surmonta ses réticences et se résigna malgré tout à convoler avec ce

L'église de Clévilliers.

triste sire. Le Père Polyte avait dû accepter ce marché infâme car, sans ressources, il ne voyait pas d'autre solution dans sa situation. La mort dans l'âme, il sacrifia sa fille.

Le jour des noces, Marie-Ange se fit attendre. On alla donc la chercher dans sa chambre. Elle sortit alors, resplendissante, mais le visage étrangement caché par un voile épais. La mariée, au bras de son père, et la noce se mirent en marche vers l'église de Clévilliers derrière un ménétrier déchaîné qui avait renouvelé son répertoire pour être à la hauteur de l'événement. À la porte de l'église, les cloches se mirent à sonner bizarrement et un cri de terreur parcourut la foule quand la mariée releva son voile. Le frais minois de la belle était plus noir que le charbon, deux cornes sortaient de son front et, surtout, ses yeux lançaient des éclairs : ***« Je suis l'incarnation de Satan, je serai ton épouse, viens avec moi. »*** C'est alors qu'elle empoigna le meunier, frappa le sol qui

Vitrail Saint-Martin à la cathédrale de Chartres.

s'ouvrit au milieu de flammes engloutissant ce couple infernal. L'émotion passée, le père retrouva sa fille, la véritable Marie-Ange, en prières devant la statue de Saint Martin. En effet, on le sait moins, mais le saint homme était souvent à l'origine d'interventions miraculeuses.

Moulin de pierres à Clévilliers.

La paix revenue, Clévilliers retrouva une vie normale ; la vague de froid commença même à décliner. Un nouveau meunier reprit le moulin de la Folie pour la plus grande satisfaction des Clévilloises et des Clévillois.

Michel Brice

Vidéos, infos pratiques, projets...

www.chartres-metropole.fr

Le site internet de Chartres métropole

CHARTRES métropole

Retrouvez Chartres métropole sur facebook

Cette page a vocation à fédérer tous les habitants des 47 communes de Chartres métropole, autour d'une plateforme d'échange et de partage vivante. En rejoignant la page facebook de Chartres métropole, retrouvez notamment chaque jour l'actualité culturelle, économique, institutionnelle et sportive de votre agglomération !

Alors, rejoignez la communauté Chartres métropole !
www.facebook.com/pages/Chartres-Métropole/234323663383881

www.chartres-metropole.fr

AGENDA

dans l'agglo

LES COQUETTES - Jeudi 11 janvier - 20 h 30 - Centre culturel de Lucé

Agenda

Lundi 18 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30 :** animation organisée par l'association O'Vive la Vie, portail sud

Mardi 19 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30 :** animation organisée par l'association O'Vive la Vie, portail sud

Mercredi 20 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **10 h et 15 h 30 :** Le journal de Grosse Patate, salle Doussineau
- **14 h à 17 h :** atelier manuel à l'office de tourisme
- **17 h 30 :** animation organisée par l'association O'Vive la Vie, portail sud

Jeudi 21 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **20 h 30 :** grand concert de Noël du conservatoire de musique et de danse, à la CCI d'Eure-et-Loir
- **17 h 30 :** animation organisée par l'association O'Vive la Vie, portail sud

Vendredi 22 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30 :** animation organisée par l'association O'Vive la Vie, portail sud

Samedi 23 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **14 h 30, 16 h, 17 h 30 :** déambulation « Louna »
- **15 h à 18 h :** le Père Noël en représentation au musée des Beaux-arts
- **17 h 30 :** animation organisée par l'association O'Vive la Vie, portail sud

Nos quatre coups de cœur pour passer un moment féerique

La patinoire

Elle fait son grand retour ! Place des Epars, près du labyrinthe de sapins, chaussez vos patins et profitez de la patinoire. C'est l'occasion idéale de passer un bon moment entre amis ou en famille à faire des glissades. Elle vous accueille tous les jours, jusqu'au dimanche 7 janvier.

Infos pratiques

Jusqu'au 22 décembre, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30, le samedi de 11 h à 19 h 30 et le dimanche de 11 h à 18 h.

Du 23 décembre au 7 janvier, du lundi au samedi, de 11 h à 19 h 30 et le dimanche de 11 h à 18 h.

Attention, horaires spécifiques dimanche 24 décembre et dimanche 31 décembre (11 h à 17 h 30) ainsi que lundi 25 décembre et lundi 1er janvier (15 h à 19 h 30).

Tarif plein : 6 euros, tarif réduit : 5 €, carnet de 10 entrées : 40 euros.

à Chartres

La crèche de Noël

Installée au portail sud de la cathédrale, la crèche réalisée par la peintre et plasticienne Leslie Xuereb est un projet unique sur Chartres. Cette année, la Ville a souhaité valoriser la création artistique en proposant aux Chartrains de participer au financement de cette œuvre, via la plateforme Dartagnans. Ce projet est évolutif : les donateurs décident de l'ampleur de l'œuvre. La Ville a financé la première partie – Jésus, Marie et Joseph -, la présence d'autres sculptures est rendue possible grâce à la bonne volonté des habitants. Cette crèche originale mélange tradition populaire et œuvre artistique contemporaine et s'inscrit dans des valeurs de partage et d'échange inhérentes à l'esprit de Noël.

Les chalets

Ah, le vin chaud, les gaufres et les décorations... Les chalets situés sur les différentes places de la ville sont l'essence même des animations de Noël. Vous en retrouvez 29 au total, disséminés places des Halles, Marceau et du Cygne. Les exposants, présents jusqu'au 24 décembre, sont composés d'artisans sélectionnés par les Vitrines de Chartres (Union des commerçants chartrains). Les villages de Noël mettent à l'honneur des produits régionaux et un savoir-faire de qualité. L'endroit idéal pour se rassasier après une bonne balade, ou pour trouver des idées cadeaux. Les associations caritatives ou d'insertion seront également présentes afin de promouvoir leurs actions.

Dimanche 24 décembre

- **12 h à 19 h :** villages de Noël ; ferme de Noël et crèche, portail sud
- **15 h 30 et 17 h 30 :** déambulation « Les elfes des neiges »
- **15 h à 18 h :** le Père Noël en représentation au Musée des Beaux-Arts.

Mardi 26 décembre

- **14 h à 17 h :** atelier manuel à l'office de tourisme

Jeudi 28 décembre

- **15 h à 18 h :** spectacle de clowns au musée des Beaux-arts

Les spectacles déambulatoires

Il y a les chalets, la patinoire mais au cours de vos balades dans le cœur de ville, de nombreux spectacles de rue sont également organisés. Ne manquez pas « Louna », la déambulation artistique de la compagnie Les marcheurs de rêve, samedi 23 décembre. Le lendemain, ce sont les elfes des neiges, de la compagnie Soukha, qui défileront dans le centre-ville. Les quatre artistes proposent des compositions originales et des chants elfiques. Un moment sans nul doute féerique.

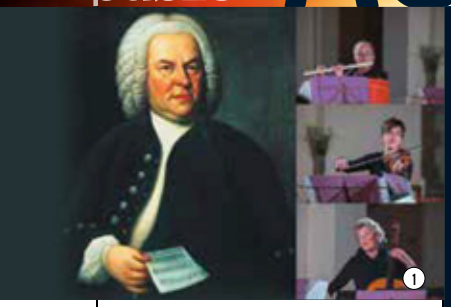

Dimanche 17 décembre

LE COFFRE À JOUETS DU MUSÉE
Visite à deux voies
15 h, Le Compa - Chartres
ℹ 02 37 84 15 00 / www.lecompa.fr

CONCERT DE NOËL
Union musicale de Sours
Eglise – Sours
ℹ 06 67 02 82 94

LES CLAVECINS DE CHARTRES ①
Bach en trio, traverso, violon, violoncelle
17 h, Chapelle des Sœurs de Saint-Paul - Chartres
ℹ clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr
06 26 90 33 78

Mardi 19 décembre

Danse hip-hop
#HASHTAG 2.0
Pockemon Crew
20 h 30, Théâtre - Chartres
ℹ billetterie@theatredechartres.fr / 02 37 23 42 79 / www.theatredechartres.fr

Mercredi 20 décembre

Lecture de contes de Noël
15 h, Médiathèque - Saint-Georges-sur-Eure
ℹ 02 37 26 86 48 / mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr / www.saint-georges-sur-eure.fr

Atelier lecture pour enfants
sur le thème de Noël
16 h, bibliothèque - Lèves
ℹ leves.fr

Festivités de Noël

Mainvilliers en fête le 23 décembre

A partir de 16 h, avenue Victor Hugo et devant la salle des fêtes : stands de restauration et d'animations proposés par les associations.

• 16 h 45, salle des fêtes : concert de Moustache Academy.

Tout public à partir de 4 ans.
Durée : 1 h.

Un rap joyeux et entraînant, une écriture moderne et impertinente qui bouscule les codes de la langue française ! Mêlant le geste et la parole, Astien, Ed Wood et Mathurin partagent leurs expériences de l'école avec humour et sensibilité.

Un spectacle participatif où ils nous parlent des joies de la rentrée, de la cour de récré, de l'amitié, du chagrin, de la maîtresse, des princesses, des hamburgers et des clichés.

Le trio distille une poésie absurde à la saveur malicieuse et au rythme joyeux, à découvrir en famille.

Entrée libre.

• 18h15, devant la mairie : spectacle « Les copains de sapin » avec Zocco

Un pauvre bûcheron part en forêt, comme tous les ans, afin de récolter le bois de l'année.
Quand, épuisé, il s'endort près d'un vieux traîneau abandonné...

Se serait-il mis à rêver ? Toujours est-il qu'à son réveil il tombe nez à nez avec Rodolphe, le renne du Père Noël. Perdu et blessé, il a accidenté le traîneau... !

Commence alors une aventure pleine de rebondissements où notre bûcheron rencontrera Clac-pied le lapin, D'entendre le loup, Gascon l'escargot et les animaux de la forêt qui l'aideront à retrouver les traces du Père Noël.

Accès libre.

• Les festivités de Noël se termineront devant la mairie

Le Père Noël, accompagné de la Batucada « Les frappés du rythmes » du CSE Jules Verne Léo Lagrange, proposeront une animation musicale à base de rythmes afro-caribéens.

Puis, en bouquet final, un spectacle de Noël pyrotechnique : « Un Noël haut en couleurs» de Pyro-concept.

Accès libre.

découvertes agglo PLAISIRS artistes spectacles balades à voir sorties

Jeudi 21 décembre

Musique classique

MOZART, ②

LE QUATUOR OUBLIÉ

Conservatoire de musique et de danse de Chartres

20 h 30, Dôme de la Cci - Chartres

JEUDI AU MUSÉE

Visite commentée : « secrets et anecdotes du musée »

18 h, Musée des Beaux-arts – Chartres

ℹ *chartres.fr*

Mercredi 20 décembre

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

Livres racontés aux enfants

16 h 30, L'Apostrophe - Chartres

ℹ *chartres.fr*

Théâtre jeune public

LE JOURNAL DE GROSSE PATATE

10 h 30 et 15 h 30, Salle Doussineau - Chartres

ℹ *chartres.fr*

Mardi 22 décembre

Musique classique

LES MUSICIENS DE SAINT-JULIEN / DIRECTION FRANÇOIS LAZAREVITCH

Vivaldi : Concertos pour flûte traversière, flûte à bec et musette

20 h 30, Théâtre - Chartres

ℹ *billetterie@theatredechartres.fr / 02 37 23 42 79 / www.theatredechartres.fr*

Dimanche 31 décembre

CONCERT DE NOËL ET DU NOUVEL AN

Chantons Noël à haute voix

Ensemble Fugue & Caprices

16 h, Cathédrale - Chartres

ℹ *billetterie@theatredechartres.fr / 02 37 23 42 79 / www.theatredechartres.fr*

Mercredi 3 janvier

LES BÉBÉS AU MUSÉE

Développer la motricité

10 h 45 et 16 h 30,

Le Compa - Chartres

ℹ *02 37 84 15 00 / www.lecompa.fr*

Jeudi 11 janvier

Humour musical

LES COQUETTES

20 h 30, Centre culturel - Lucé

ℹ *02 37 25 68 16 / www.luce.fr*

CAFÉ DES AIDANTS, TEMPS D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION

Les richesses de la relation d'aide

14 h, Bistrot Le Petit Paris - Chartres

ℹ *02 45 26 01 30 fd.eureetloir@famillesrurales.org*

Vendredi 12 janvier

Musique classique

VIOLON VIRTUOSE

Orchestre de Chambre Nouvelle Europe, direction Nicolas Krause

Mendelssohn, De Sarasate, Dvorak

20 h 30, Théâtre – Chartres

ℹ *billetterie@theatredechartres.fr / 02 37 23 42 79 / www.theatredechartres.fr*

Samedi 13 janvier

Les Samedis musicaux de Chartres

DISCANTUS

ensemble vocal féminin

17 h, Chapelle des Sœurs de Saint-Paul - Chartres

ℹ *samedismusicaux.fr*

Tél. 06 26 07 66 13

Le 12 janvier

Virtuosité musicale au Théâtre de Chartres

Le Théâtre de Chartres poursuit cette saison son ouverture vers la musique classique, pour nous faire entendre les plus belles œuvres du répertoire. Une fois n'est pas coutume, l'Orchestre de Chambre Nouvelle Europe revient après sa superbe prestation de la saison dernière, pour une soirée riche en découvertes. L'OCNE rassemble de jeunes musiciens européens résidants en France et qui partagent approche musicale et exigence technique exceptionnelles. Dans cette configuration à seize musiciens, et un soliste, le violoniste chartrain Romuald Grimbert-Barré, l'OCNE, proposera pour cette soirée unique :

Le Concerto pour violon en ré mineur. Composé par Mendelssohn, c'est une œuvre de première importance dans le répertoire pour violon de la musique romantique allemande du XIXe siècle. Esquissé en 1838, il fut achevé en 1844. Interprété pour la première fois le 13 mars 1845 sous la direction du compositeur danois Niels Gade, puis le 23 octobre de la même année, dirigé cette fois par son auteur. Le succès fut immense.

Fantaisie sur Carmen, Op. 25, composée par Pablo de Sarasate en 1883, est une fantaisie en cinq mouvements pour violon, écrite sur le thème de l'opéra Carmen de Georges Bizet. Cette œuvre contient une adaptation de l'Aragonaise, de l'Habanera, un interlude, de la Seguedilla et de la danse des gitans de l'opéra de Bizet.

La Sérénade pour cordes en Mi majeur B. 521 (opus 22) est une œuvre en cinq mouvements pour cordes d'Antonín Dvorák. Composée en mai 1875, elle fut créée le 10 décembre 1876 à Prague.

Il ne faudra pas rater cette formation unique en France par son esprit, sa densité, sa virtuosité et sa sonorité. Pour tous les publics.

Vendredi 12 janvier à 20h30

Renseignements et réservations

Théâtre de Chartres - Boulevard Chasles

02 37 23 42 79 - www.theatredechartres.fr

Tarifs de de 8 à 27 €

Le 20 janvier à Mainvilliers

Paris Combo

Paris Combo arrive à Mainvilliers, après six albums et plus de 20 ans de concerts dans le monde entier, avec une recette qui a fait ses preuves et leur succès : un savant mélange de jazz manouche, de world music et de chansons des années 30. Mené par la chanteuse charismatique Belle du Berry et ses quatre musiciens espiègles et virtuoses, Paris Combo distille avec chic et élégance ses chansons fraîches et joyeuses dans un mélange d'amusement et de curiosité.

Depuis son premier album éponyme sorti en 1997, le groupe s'est produit dans les plus grands festivals et les salles les plus prestigieuses, remportant de nombreuses récompenses (Disque d'or, nomination aux Victoires de la Musique).

Mais surtout, Paris Combo est un des rares groupes à connaître une carrière internationale tout en continuant à chanter en français. D'ailleurs, le nom du groupe trouve ses origines dans la ville qui les a vus se former en 1995, Paris, et dans l'abréviation de « combination of musicians » apparue dans les années 30. Cette dernière désignait une petite formation de jazz au style musical éclectique. Le métissage musical de Paris Combo tient en partie aux origines variées de ses différents membres : Benoit Dunoyer de Segonzac, à la contrebasse, vient de Strasbourg et du classique, Potzi, le guitariste, vient du sud de la France, David Lewis est australien, le batteur François Jeannin est parisien et la chanteuse Belle du Berry est du... Berry.

Cette richesse musicale, à la fois exotique et familière, contribue à coup sûr à leur succès. Les influences jazzy, partie intégrante de la culture musicale américaine, y participent également, ainsi que le jeu de Potzi en prise directe avec le mythique Django Reinhardt. Et puis, Belle du Berry chante merveilleusement en français et apporte ainsi à Paris Combo cette petite French Touch, qui semble tant séduire en France et ailleurs.

Alors, comme nous avons la chance qu'ils fassent une halte à la salle des fêtes de Mainvilliers, ne ratez pas cette occasion de les écouter.

Samedi 20 janvier

Réservation : **02 37 18 37 21**
ou sur ville-mainvilliers.fr (à partir du 11 décembre)
Tarif : 17 € sur place, 15 € sur réservation, étudiants et sans emploi ; gratuit pour les moins de 16 ans.

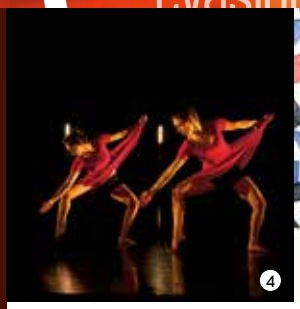
④

⑤

⑥

Mardi 16 janvier

Ciné-conférence
Connaissance du monde
DOUCE FRANCE : ③
PAR CANAUX ET RIVIÈRES
14 h 15 et 20 h 15, cinéma Les Enfants du Paradis - Chartres
06 14 07 58 39 / www.connaissancedumonde.com

Danse hip-hop et contemporaine
PARALLÈLES ④
Compagnie X-Press
14 h 30 et 20 h 30, Théâtre - Chartres
billetterie@theatredechartres.fr / 02 37 23 42 79 / www.theatredechartres.fr

Samedi 17 janvier

Amusez-vous au musée
TANGRAM ⑤
14 h 30 à 17 h 30, Le Compa - Chartres
02 37 84 15 00 / www.lecompa.fr

Vendredi 19 janvier

Théâtre
LA FRAPPE ⑥
DE LA LICORNE
20 h 30, salle Malraux - Luisant
02 37 91 09 75 / culturel@ville-luisant.fr

Théâtre
JARDIN SECRET ⑦
Compagnie de la Lune Blanche
10 h et 14 h 30, Théâtre - Chartres
billetterie@theatredechartres.fr / 02 37 23 42 79 / www.theatredechartres.fr

⑦

⑧ ⑨

⑩

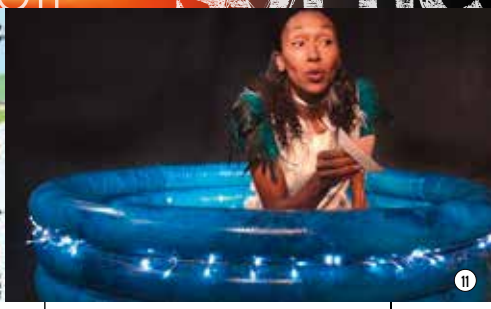
⑪

Du 26 au 28 janvier à la salle Doussineau

Les bonheurs d'Alice

Avec sa sensibilité toute particulière, Ivan Challey, comédien et metteur en scène que nous avions pu découvrir dans le Goût de l'orange, la Petite Reine et plus récemment dans Je suis le maître du monde, remonte sur la scène de la salle Doussineau avec son nouveau spectacle, Les bonheurs d'Alice. Il reprendra le chemin de la comédie chorale, avec pas moins de 18 personnages tous plus hauts en couleur.

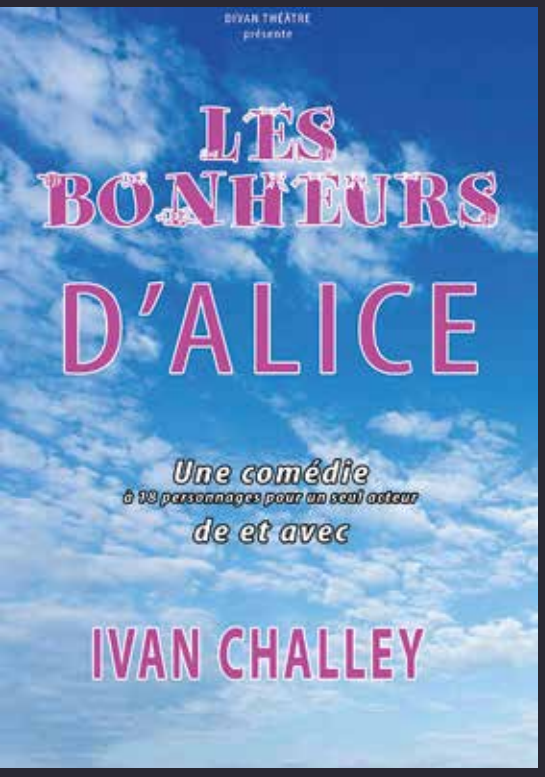

Alice a 13 ans. Elle est intelligente et très cartésienne. Pour elle, l'amour n'est que biochimie, alors pour prouver que l'amour n'est qu'une affaire de molécules et d'hormones, elle va se lancer dans un gigantesque essai grandeur nature, en formant des couples improbables dans son quartier. Pour déclencher les rencontres entre ses cobayes, elle utilisera le subterfuge de petites boîtes aux contenus extraordinaires pour attirer ses « zélus » dans son expérience. Comme on peut s'y attendre, rien ne se passera comme prévu. Un ange rentrera dans l'équation, transformé jadis en légende par le pouvoir céleste, car trop zélé à propager le bonheur sur la terre entière. Il lui transmettra sa vision de l'amour selon laquelle deux êtres s'aimants d'un amour absolu rayonnent tellement fort qu'ils contaminent de bonheur tous ceux qui les entourent…

Vendredi 26 et samedi 27 janvier à 20h30
Dimanche 28 janvier à 17h
Salle Doussineau à Chartres
Tarifs de 6 à 10 €

Renseignements et réservations :
www.theatredechartres.fr

Samedi 20 janvier

Comédie orchestrale
SYMPHONIE D'UNE VIE ORDINAIRE ⑧
20 h 30, Château des Boulard, Spoir - Mignières
06 80 82 07 97

Chanson swing
PARIS COMBO ⑨
20 h 30, salle des fêtes - Mainvilliers
02 37 18 37 21 / www.ville-mainvilliers.fr

Dimanche 21 janvier

Concert Rock'n Conte
LE CHAT BOTTÉ ⑩
15 h 30, espace Soutine - Lèves
02 37 180 180 / espacesoutine@leves.fr

Mercredi 24 janvier

Contes et contines
LES RUISSEAUX FONT DU PÉDALO ⑪
16 h, salle des fêtes - Mainvilliers
02 37 18 37 21 / www.ville-mainvilliers.fr

Samedi 27 janvier

Théâtre
DURAS-PIVOT : APOSTROPHES
15 h, Médiathèque - Lucé
02 37 25 68 16 / www.luce.fr

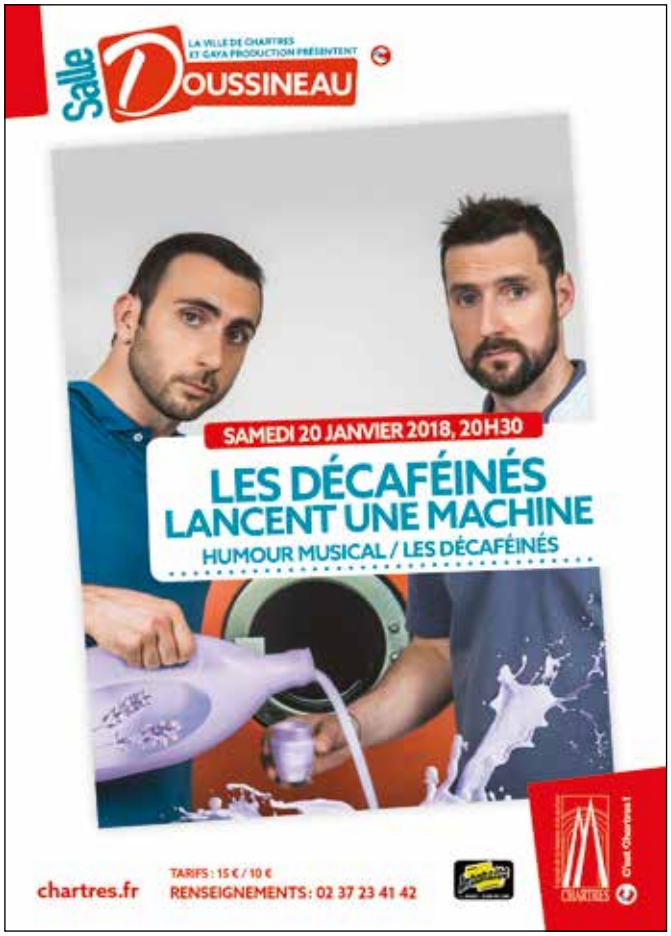

Samedi 27 janvier à la médiathèque de Lucé

Duras / Pivot

Le 28 septembre 1984, Bernard Pivot reçoit Marguerite Duras en direct dans sa célèbre émission Apostrophes, à l'occasion de la sortie de son roman L'Amant. Lors de cet entretien, Marguerite Duras a 70 ans et deux mois plus tard, elle recevra le prix Goncourt. Un moment unique à propos duquel l'écrivain dira : ***« On était retourné au premier état de la relation humaine, celui de la curiosité de l'autre »***.

Sur le plateau, une table, deux fauteuils, des livres, des fiches. Assis là, enveloppés dans une lumière franche, un comédien (Claude Gallou) interprète Bernard Pivot et une comédienne (Sylvie Léveillard) Marguerite Duras. Une heure durant, ils vont incarner cette rencontre et partir à la recherche de la qualité de cet échange. Ce spectacle de l'Intime Compagnie donne accès à la parole singulière, étonnante, émouvante et parfois choquante de Marguerite Duras.

Écouter les mots de Marguerite Duras, c'est aussi entendre ce qu'elle n'a pas écrit, ou comprendre autrement ce que nous avons lu. Il était important de retrouver la notion d'intimité de cette grande émission de Bernard Pivot.

C'est une réussite, tant par le dispositif (public restreint) que par la qualité du jeu des comédiens. Sylvie Léveillard joue juste. Avec ses grosses lunettes et son pull à col roulé, elle campe une Marguerite Duras plus vraie que nature avec son phrasé particulier et ses hésitations avant de répondre aux questions pertinentes de son interlocuteur. Elle parle de la douleur et de la solitude de l'écrivain, elle raconte l'Indochine, décrit l'amant chinois, relate la folie de sa mère et la violence de son frère aîné. Elle parle aussi de l'alcool qui, juste avant qu'elle n'écrive l'Amant, l'a conduite à l'hôpital, en cure de désintoxication. On entend le silence respectueux du public devant la complicité évidente des deux acteurs, leur confiance mutuelle.

Un grand moment de littérature et de télévision restitué dans le cadre de Rencontre au jardin de la ville de Lucé.

Samedi 27 janvier 2018 à 15 h
Médiathèque George Sand - Jardin de Nohant
6 rue Pasteur - 28110 Lucé
Renseignements :
02 37 33 75 85

Au CAUE 28

Renouvellement urbain / exemples à Chartres

Dans la continuité de son travail de production de connaissance, de vulgarisation et de diffusion engagée sur l'architecture et l'urbanisme, le CAUE28 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir) présente l'exposition « Renouvellement urbain / exemples à Chartres », réalisée par le CAUE28 avec les soutiens de la DRAC Centre-Val de Loire et de Chartres métropole.

L'objectif de cette exposition est de poser un autre regard sur la construction de la ville de Chartres.

Comment est-elle devenue la ville que l'on connaît aujourd'hui ? Qui sont les acteurs de sa (re)construction ? Quels sont les mécanismes qui ont permis sa mutation depuis le milieu du 20e siècle ?

Le renouvellement urbain renvoie à un phénomène présent depuis toujours, et désigne l'ensemble des transformations à l'œuvre dans le tissu urbain.

Que ce soit par le biais de rénovations du bâti ancien, par le réinvestissement de friches ou par des extensions de la ville sur des zones maraîchères, de nombreuses opérations d'urbanisme ont enrichi la ville de Chartres.

CAUE – 87, rue du Grand Faubourg à Chartres.
Entrée libre du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-18h (sauf vendredi 17h)

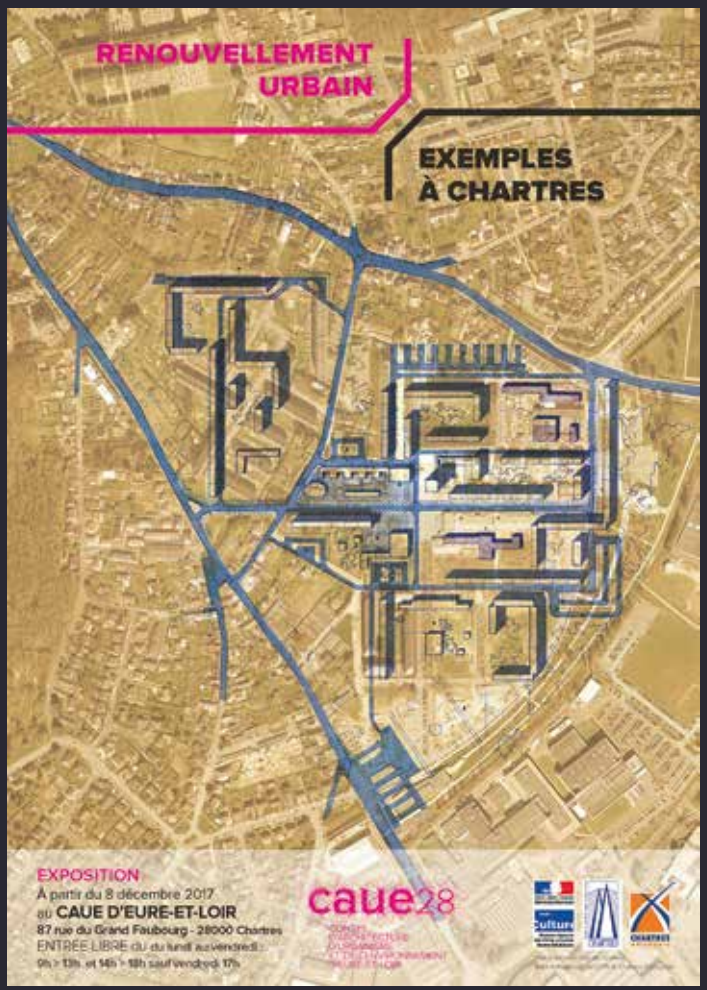

Expositions

L'OR DE LA ⑫
CONNAISSANCE
ALMUTH SCHÖPS,
MOSAÏQUES
Chemin des Arts
Jusqu'au 17 décembre
Chapelle Saint-Eman - Chartres
ℹ *www.chartres.fr*

ELIANE LARUS ⑬
PEINTURES, SCULPTURES
Chemin des Arts
Jusqu'au 17 décembre
Chapelle Saint-Eman - Chartres
ℹ *www.chartres.fr*

ART TEXTILE ⑭
DE SOPHIE AGUESSE
TABLEAUX ET TENTURES
Jusqu'au 18 décembre
Médiathèque – Saint-Georges-sur-Eure
ℹ *02 37 26 86 48 / mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr*
www.saint-georges-sur-eure.fr

TRÉSORS DE
LA LANGUE FRANÇAISE
Dictionnaires en haute définition
Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque l'Apostrophe – Chartres
ℹ *www.chartres.fr*

JEUX EN QUESTIONS ⑮
EXPOSITION DE JEUX,
CLAUDE IMHOF
Jusqu'au 4 février 2018
Le Compa – Chartres
ℹ *02 37 84 15 00 / www.lecompa.fr*

EN TRAIN AVEC ⑯
BERNARD PLOSSU
PHOTOS
Jusqu'au 9 mars 2018
Galerie de l'Esperluète – Chartres
ℹ *www.galeriedelesperluete.wordpress.com*

LA FIN DES PAYSANS ? ⑰
Jusqu'au 6 mai 2018
Le Compa – Chartres
ℹ *02 37 84 15 00 / www.lecompa.fr*

RENOUVELLEMENT
URBAIN /
EXEMPLES À CHARTRES
CAUE28 – Chartres
ℹ *Caue28.org*

Bons plans C'Chartres Tourisme

• Jeu-concours

Calendrier de l'Avent : un jour, un cadeau !

Du 1er au 24 décembre, l'Office de Tourisme de Chartres Métropole vous propose en collaboration avec les Vitrines de Chartres de célébrer Noël autour d'une série de mini-jeux.

Chaque jour, tentez de remporter un cadeau !

Envie de participer ? Rendez-vous sur la page Facebook Chartres Tourisme pour relever le défi. Sous le regard bienveillant de notre fée de Noël, invitée d'honneur de la page Facebook de l'Office de Tourisme, vous serez peut-être l'un des nombreux gagnants de ce fabuleux calendrier de l'Avent.

• Visite à thème

Les mystères de la cathédrale de Chartres

Samedi 20 janvier à 14 h 30.

• Conférence

Maurice de Vlaminck, l'après d'un fauve

Par Esther Gibut, guide-conférencière.

Samedi 13 janvier à 14 h 30.

• Atelier cosmétique

Duo de gloss et poudre libre matifiante

Samedi 16 décembre à 14 h 30.

Renseignements : 02 37 18 26 23 - resa@otchartres.fr - www.chartres-tourisme.com

photos : C Chartres Tourisme - Mathieu Anglada

AGENDA ...dans l'

Bric-à-brac, vide-greniers, brocantes, bourses aux vêtements, marchés fermiers, salons, lotos…

Vendredi 15 décembre

- **SAINT-PREST – Marché de Noël des écoles de Saint-Prest, école Jacques-Yves Cousteau, à partir de 18 h** – Renseignements : 06 85 02 58 98.
- **SOURS – Marché de Noël, école Notre-Dame** – Renseignements : 06 67 02 82 94.

Samedi 16 décembre

- **LEVES** – Marché de Noël, centre-ville, de 10 h à 20 h Renseignements : 02 37 180 180 / contact@leves.fr / leves.fr

Dimanche 17 décembre

- **MORANCEZ – Marché de Noël, salle des fêtes de Chavannes** – Renseignements : 06 26 86 33 22.

Dimanche 31 décembre

- **SAINT-PREST – Réveillon de la Saint Sylvestre, foyer communal, 19 h** – Renseignements : 02 37 22 30 38 / 06 09 27 27 77.
- **NOGENT-LE-PHAYE – Dîner-spectacle réveillon de la Saint-Sylvestre, salle culturelle** – Renseignements : 06 80 92 90 76.
- **SAINT-GEORGES-SUR-EURE** – Réveillon solidaire, salle l'Epilobe – Renseignements : 02 37 24 10 27.

Lundi 1er janvier 2018

- **LUISANT – Déjeuner de bonne année pour les personnes isolées, salle Malraux** - Inscription obligatoire au 02 37 88 00 70.
- **GASVILLE-OISEME – Feu d'artifice, plaine de jeux de Oisème**, 18 h (boissons chaudes).

Dimanche 4 février 2018

- **BARJOUVILLE - Foire aux livres, disques et collections** – Infos exposants : 06 21 70 23 69 / louisepetit67@gmail.com / 02 37 34 36 61 / joelleyvon.chartier@outlook.fr

SPORTS : L'AGENDA DES CLUBS

Samedi 16 décembre

BASKET NM 1
Union Basket Chartres Métropole / Saint-Quentin
20 h - Halle Jean-Cochet, Chartres

Dimanche 17 décembre

FOOTBALL National 3
Chartres Horizon Football / Drouais FC
14 h 30 – Stade James Delarue

Samedi 20 décembre

FOOTBALL National 2
FC Chartres / Le Havre
18 h – Stade Jacques-Couvret

Samedi 6 janvier

BASKET NM 1
Union Basket Chartres Métropole / GET Vosges
20 h - Halle Jean-Cochet, Chartres

Samedi 13 janvier

BASKET Ligue Féminine 2
Avenir Basket Chartres / Angers
20 h - Halle Jean-Cochet

Dimanche 14 janvier

FOOTBALL National 3
Chartres Horizon Football / Ouest Tourangeau FC
14 h 30 – Stade James Delarue

Dimanche 14 janvier

RUGBY Fédérale 2
Rugby Chartres Métropole / Domont
15 h – Stade Claude-Panier

Samedi 20 janvier

FOOTBALL National 2
FC Chartres / Vitré
18 h – Stade Jacques-Couvret

Samedi 20 janvier

FOOTBALL National 3
Chartres Horizon Football / Châteauneuf s/Loire
14 h 30 – Stade James Delarue

Dimanche 21 janvier

RUGBY Fédérale 2
Rugby Chartres Métropole / St-Denis
15 h – Stade Claude-Panier

Samedi 27 janvier

BASKET Ligue Féminine 2
Avenir Basket Chartres / Reims
20 h - Halle Jean-Cochet

Événement !
Samedi 6 ou dimanche 7 janvier
FOOTBALL Coupe de France / 32e de finale
FC Chartres / Tours
Stade Jacques-Couvret
Plus d'infos : www.fc-chartres.com

Samedi 20 janvier

21e Nocturne de Chartres : à vos marques, prêts, marchez !

Ambiance familiale et festive, bonne humeur et esprit de découverte : voici quelques mots qui résument bien l'esprit de la Nocturne de Chartres.

Pour cette 21e édition, quatre nouveaux parcours sont proposés aux marcheurs.

Le circuit familial, accessible à tous, fera une boucle de 5 km dans le centre-ville historique. Le circuit intermédiaire, d'une distance de 9 km, amènera les marcheurs vers les parcs et jardins de la ville. Les plus motivés s'élanceront pour 14 et 18 km, vers les nouveaux sentiers de promenade des bords de l'Eure.

A chacun son rythme et sa distance pour profiter de cette balade insolite, des points de vues remarquables sur la cathédrale, des surprises « lumineuses » et des animations musicales que vous ont concoctés l'ASPTT et L'Echo Républicain.

Rendez-vous, samedi 20 janvier 2018, départ à 20 h depuis le parvis de la Cathédrale.

INFOS pratiques :

* Inscription sur place à partir de 14 h - participation 3 € - gratuit pour les moins de 14 ans.
* Tous les marcheurs s'élanceront à 20 h du Parvis de la Cathédrale.
* Un cadeau offert aux 2000 premiers inscrits.
* Collation offerte à tous à l'arrivée.
* Les chiens sont accueillis.
* L'utilisation d'une lampe de poche est conseillée.
* Suivez l'actualité de la Nocturne de Chartres sur lechorepublicain.fr, rubrique L'Echorando et Facebook : @lechorando, @lesbaladesdujournal.
* Renseignements et réservations groupes et associations : Jacky POIRIER : 06 41 31 18 69

Tribune des conseillers communautaires mainvillois de gauche

Le Président de l'agglomération, Jean-Pierre Gorges, et sa majorité politique ont beaucoup de projets. Certes, il n'y a pas de dynamisme sans projets. Et certains projets peuvent prendre du retard. Mais, dans notre «métropole», ce sont presque tous les projets qui prennent du retard ce qui induit nécessairement un coût plus important pour l'agglomération. Cela a été caché le plus longtemps possible mais le conseil communautaire du 29 novembre dernier a fait éclater la vérité à travers 6 délibérations.

Pour l'opération plateau Nord-est, la délibération 6 indiquait que : «en effet, suite aux décisions de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial), il est nécessaire de revoir le programme, l'aménagement de ce secteur et de définir un nouvel accord avec l'opérateur. Cette étape nécessite d'engager du temps et des moyens conséquents».

Pour le pôle ouest, la délibération 7 indiquait que : «il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir plusieurs dispositions de la concession initiale et ses avenants, afin de réévaluer la rémunération sur les recettes du concessionnaire pour être plus en adéquation avec le temps réellement passé».

Pour le pôle gare, la délibération 8 indiquait que : «il convient aujourd'hui de proposer un avenant afin d'augmenter le taux de rémunération correspondant aux reconstitutions ferroviaires, afin de rémunérer le concessionnaire plus en adéquation avec le temps réellement passé».

Pour le parc d'archevilliers, la délibération 9 indiquait : «il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir plusieurs dispositions de la concession initiale et ses avenants, afin de réévaluer la rémunération sur les recettes du concessionnaire pour être plus en adéquation avec le temps réellement passé».

Pour le jardin d'entreprises, la délibération 10 indiquait : «il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir la rémunération du concessionnaire, …, afin de mettre en adéquation avec le temps réellement passé».

Pour le CM101 du Coudray, la délibération 11 indiquait : «au regard du temps passé lié à la gestion locative du projet et ses divers développements, il convient de réévaluer la rémunération sur recettes du concessionnaire …».

N'étant pas associés à la gouvernance de l'agglomération, nous avons laissé les élus de la majorité du Président assumer ces couts supplémentaires.

Pour nous contacter :
mairie@ville-mainvilliers.fr

Jean-Jacques Châtel, Michel Thomas, Maryse Legrand, Patrick Lefrançois, Estelle Cochard, Nora Benchehida.

Tribune des élus du groupe *L'Agglo Différente*

L'ancien PDG du groupe Lorillard a été condamné le 4 Décembre par le tribunal correctionnel de Chartres pour corruption, faux et blanchiment. La peine prononcée, telle que rapportée dans la presse, est de deux ans de prison avec sursis, 30.000 euros d'amende et 5 ans d'interdiction d'exercer.

Le condamné a fait appel. La justice doit pouvoir continuer son travail en toute indépendance.

Cette affaire ne mériterait aucune tribune ici si elle ne concernait pas un élu, de la majorité chartraine, aujourd'hui 3è Vice Président de l'agglomération. Bien sûr, les faits jugés par le tribunal correctionnel sont indépendants de son activité politique. Néanmoins, une question d'éthique subsiste : dans un contexte de grande défiance vis à vis des politiques, un 3è Vice Président de l'Agglomération est-il toujours légitime pour exercer son mandat quand il a été condamné dans ses activités professionnelles privées pour corruption, faux et blanchiment d'argent ?

A travers les dernieres élections, les citoyens ont exprimé une forte volonté de renouvellement de la vie politique tant dans sa représentation que dans ses pratiques. A tous les niveaux, ils exigent des représentants politiques responsables dont la probité – y compris personnelle – est indubitable.

Nous ne doutons pas que l'ensemble des élus, ceux de la majorité inclus, auront à coeur de répondre à cette exigence.

C'est sur ce message plein d'espoir que nous vous souhaitons une bonne année 2018.

Le groupe l'agglo différente.

L'Agglo Différente
reinventerchartres@gmail.com

Tribune de Benjamin Robert

Les ordonnances contre le travail sont du terrorisme social.

Le Programme Action publique 2022 ouvre une période sombre pour le service public.

Ce plan prévoit 60 milliards d' de suppression de dépenses publiques au profit des classes sociales et des entreprises les plus fortunées par les exonérations et allègements des impôts ou cotisations sociales.

C'est une stratégie d'asphyxie budgétaire et financière qui remet en cause la libre administration des communes et des collectivités devenues de simples variables d'ajustement du budget de l'État. Les restrictions budgétaires visent à contraindre les collectivités à plebisciter les privatisations.

Tout ce qui peut être potentiellement rentable est dans le collimateur des libéraux, dans la droite ligne du traité CETA.

On assiste à l'übérisation du service public mais le scandale des paradise papers n'est pas le fait de fonctionnaires quotidiennement dévoués.

C'est 13 milliards d'euros et 70 000 emplois que les collectivités devront supprimer.

Benjamin Robert, conseiller communautaire (sans étiquette) de la Ville de Lucé. .
benjamin.robert-assemblees@laposte.net

Le conseil communautaire

Suivez les débats en direct sur Internet

PROCHAIN CONSEIL

- Jeudi 21 décembre à 20 h.

Les séances du conseil communautaire de Chartres métropole sont retransmises en direct sur le site :

WWW.CHARTRES-METROPOLE.FR Il vous suffit de cliquer sur le lien accessible en page d'accueil.

Vous pouvez également visionner les vidéos des précédentes séances. Par ailleurs, les séances sont publiques.
Elles se tiennent dans l'hémicycle du Conseil général, 1 place Châtelet à Chartres.

Vous pouvez également suivre les séances du conseil municipal de Chartres sur le site **WWW.CHARTRES.FR**

Information sur le droit à l'image

Les Conseils communautaires sont filmés en direct, retransmis et archivés sur le site de Chartres métropole.
Toute personne y assistant est susceptible d'y apparaître.

Chartres métropole
L'ODYSSÉE
complexe aquatique & patinoire

Contact ODYSSEE :

ACTIVITES, HEURES D'OUVERTURE, TARIFS, INFOS PRATIQUES :

Rue du Médecin-Général Beyne - 28000 Chartres
Tél : **02 37 25 33 33**
email : **odyssee-chartres@vert-marine.com**
www.vert-marine.com - *rubrique l'Odyssée*

CEEI-Chartres
Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

un service
CCI EURE-ET-LOIR

REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ DE CO-WORKERS !

Vous êtes entrepreneur, indépendant, startup, salarié et vous avez besoin d'un espace pour travailler ?

Vous souhaitez développer votre réseau ?

Bénéficiez d'un espace de co-working dans un lieu convivial et collaboratif au sein de la Cité de l'Innovation

Contactez-nous : 02 34 40 10 08 - contact@ceei-chartres.com

CEEI-Chartres - CM 101 - Cité de l'Innovation
Bâtiment 22 - 36 rue des Bellangères
28630 Le Coudray - France
www.ceei-chartres.com

Pour plus d'informations, suivez-nous sur

eubic certified by ebn

Retis

CEEI-Chartres, membre actif du Réseau européen EUBIC. Vous bénéficiez des compétences et de l'accompagnement des 150 acteurs de ce réseau en Europe

avec le soutien financier de

L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec le FEDER

Centre-Val de Loire

CHARTRES métropole

101

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec les Fonds Européens de Développement Régional